

REDACTION ET
ADMINISTRATION

26, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. 114 64

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Bâle, 1

Téléphone 6.48

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 35 ct.

NOUVELLES DU JOUR

Les Etats partisans de la saine monnaie. Entre les partis de gauche français. Prochaine crise ministérielle en Espagne.

On sait que les délégués des six pays qui ont conservé l'étalon d'or (Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Suisse) ont décidé mardi, à Genève, de confier à une commission, composée de délégués des gouvernements intéressés, la tâche d'examiner les principaux problèmes que pose le développement des relations économiques et financières entre les six nations, sans perdre de vue les intérêts des tiers et la nécessité d'une collaboration sur le plan international.

Cette commission, qui consacrera tout d'abord ses travaux à deux objets essentiels : l'élargissement des échanges, le progrès du tourisme et celui des transports, se réunira à Bruxelles dans la première quinzaine d'octobre, sous la présidence de M. Jaspar.

Interrogé sur les résultats de la conférence des six pays, M. Lamoureux, ministre français du commerce, a fait la déclaration suivante :

« Je suis très content, parce que cette réunion a eu pour premier résultat de donner à ces pays l'occasion d'affirmer leur fidélité à l'étalon d'or. Elle a permis de jeter les bases d'une étude entre les divers pays intéressés, étude qui peut conduire à un développement entre eux des échanges extérieurs de nature à ranimer leurs économies respectives.

« D'ailleurs, les résultats auxquels cette étude pourra conduire ne seront pas limités aux seuls pays fidèles à l'étalon d'or ; d'autres pays pourront y participer, soit par des accords bilatéraux, soit par des accords pluri-latéraux. Ainsi serait donné un « coup de fouet » à l'activité économique générale. »

**

A Paris, hier, mercredi, à la commission de la réforme de l'Etat, M. Marchandau, président, a rendu compte d'une conversation qu'il avait eue le matin même avec le président du Conseil. M. Doumergue a déclaré qu'il n'avait pris aucune décision quant à la date de convocation de l'Assemblée nationale. Il semble que le chef du gouvernement communiquera officieusement à la commission les textes en préparation, bien qu'il ne soit tenu qu'à présenter le projet de résolution contenant l'ordre du jour du congrès. L'élaboration de ces textes ne saurait tarder.

M. Marchandau est d'avis que les rapports de la commission de la réforme de l'Etat faciliteront la tâche de la commission spéciale de l'Assemblée nationale. Mais le plus difficile restera à réaliser : l'accord entre les membres des deux assemblées, Chambre et Sénat. Les conditions de dissolution de la Chambre feront l'objet, sans doute, de résistances de la part du Sénat, qui semble peu disposé à se laisser dessaisir d'une de ses prérogatives. Quelques députés voient, d'autre part, d'un œil peu favorable la remise entre les mains du président du Conseil du droit de dissolution, presque sans contrôle.

En attendant, la situation politique de la France s'obscurcit de plus en plus. Dimanche, M. Chautemps a obtenu au deuxième tour l'appui de 80 délégués socialistes (sur 120), 40 seulement ayant continué de soutenir le candidat de la Seconde Internationale.

D'autre part, le scrutin de ballottage, qui doit avoir lieu dimanche à Laon (Aisne), promet d'ajouter encore à la confusion. On avait annoncé que le candidat d'union nationale et que le candidat radical se désistaient en faveur d'un nouveau candidat, radical également, qui ferait front contre le socialiste. Il n'en est rien. Le candidat modéré maintient sa candidature, de telle sorte que le socialiste

ne désespère pas d'obtenir une partie des suffrages radicaux.

Enfin, à Lyon, au Conseil municipal, M. Herriot, chef du parti radical, a été violemment pris à partie par les conseillers socialistes.

Les socialistes ayant lu une déclaration dans laquelle ils critiquaient avec vivacité le gouvernement de trêve, M. Herriot a répondu :

Je prends cette déclaration pour ce qu'elle est : pour une déclaration de guerre à la politique régulièrement décidée par le parti radical et radical-socialiste, c'est-à-dire par un parti qui, tout en demeurant ardemment républicain et démocrate, a pris ses responsabilités dans l'action, surtout aux heures difficiles.

Je comprends bien que, par cette déclaration, vous décidez de ne solliciter ni d'accepter de voix radicales. Je vous donne acte de cette résolution.

Le maire de Lyon a fait encore observer que les socialistes combattaient le gouvernement actuel comme ils avaient régulièrement combattu et renversé les gouvernements de gauche qui l'avaient précédé et qui étaient issus de la majorité invoquée par eux.

Dans les incidents du 6 février est intervenu, pour une large part, l'état d'esprit du public justement irrité de voir les gouvernements réduits à l'impuissance par des oppositions constamment renouvelées.

Ainsi donc, d'une part, on assiste à des manifestations cartellistes et, de l'autre, à d'éclatantes scissions. Le parti radical, de qui dépend le ministère Doumergue, est placé entre son chef qui est ministre d'Etat et les extrémistes qui sont contre M. Doumergue. Que sortira-t-il de tout cela au congrès de Nantes ?

**

Hier, mercredi, à Madrid, le conseil national de la Confédération espagnole des droites a approuvé à l'unanimité la décision de M. Gil Robles, chef du parti populaire agrarien, de ne plus soutenir le gouvernement Samper et de demander à participer au pouvoir.

Il est donc à peu près certain que, lundi, jour de la rentrée des Cortès, tous les partis de droite voteront avec les populaires agrariens contre le cabinet Samper et détermineront ainsi la crise ministérielle.

En ce qui concerne la participation de M. Gil Robles au pouvoir, il faut faire remarquer que tous les partis qui se trouvent à la gauche des radicaux opposent à cette participation des agrariens un veto formel. Le président de la République fera-t-il état de cette opposition ? Et, dans ce cas, verra-t-on la constitution d'un gouvernement semblable au cabinet actuel, qui aurait pour unique mission de faire approuver la loi de finances avant une nouvelle dissolution des Cortès ?

Les membres du gouvernement se réuniront samedi, 29 octobre, pour élaborer la déclaration que le président du Conseil lira à la séance d'ouverture des Cortès, et, lundi, après avoir expliqué son attitude en face des divers problèmes posés pendant les vacances parlementaires, le chef du gouvernement demandera un vote de confiance. Si, comme nous venons de le dire, ce vote lui est refusé, la crise s'ouvrira immédiatement.

On annonce que M. Sanchez Roman, chef du parti national républicain, invité par M. Martinez Barrio à donner son consentement à la fusion de cette organisation politique avec le parti républicain de gauche et le parti radical-socialiste, a répondu par un refus.

M. Sanchez Roman propose, de son côté, un accord entre les chefs républicains, en vue d'un programme limité de gouvernement, de même qu'une entente entre les différents petits partis de gauche. Les socialistes devraient être invités à la réalisation de ce plan.

L'épargne en Suisse à la fin de l'exercice 1930

Quelle n'eût pas été notre surprise si, au début de cette étude sur l'épargne, on nous avait indiqué le chiffre de trois milliards qui aurait formé le capital de l'épargne suisse à la clôture de l'exercice 1930. Nous nous serions récrié en rappelant la situation antérieure qui se résume ainsi :

De 1887 à 1908, soit pendant vingt-deux ans d'une vie paisible, normale et partant prospère, notre épargne s'est accrue de 607 millions, soit de vingt-neuf par année.

Et l'on n'hésiterait pas à prêter à la période subséquente (1909-1930), d'égale durée, mais combien troublée par les événements extérieurs, la capacité d'accroître son capital d'épargne au point de doubler la plus-value annuelle antérieure ?

La réalité est, pourtant, plus surprenante encore. L'Annuaire fédéral de statistique révèle, en effet, pour l'exercice 1930, la totalisation d'une somme de dépôts atteignant quatre milliards 723 millions de francs. Cette accumulation presque fantastique des économies helvétiques représente, disons-le en passant, — le 20 % de l'immense fortune confiée aux banques centrales, cantonales et privées de la Suisse et inscrite dans leurs bilans de 1930.

Il faut donc s'incliner devant le résultat d'une supputation établie avec la minutieuse précision de rigueur au bureau de statistique, résultat qui surpasse le rêve du plus imaginaire de nos concitoyens. Afin de rendre plus sensible le progrès de l'épargne, qu'il nous soit permis de dresser, en synopsis réduite, quelques chiffres propres à démontrer l'avance réalisée par l'économie populaire de notre patrie :

Périodes	1887	1908	1930
	(22 ans)	(22 ans)	
Livrets	1,307,052	1,963,117	3,800,000
Dépôts	984,741,557	1,591,802,000	4,723,283,000
Moyen. par habit.	309	448	1200
Moyen. par livret	753	811	1244

Sur cette base, d'aucuns chercheront peut-être à discerner le mystère qui aurait présidé à la constitution du dernier capital recensé en Suisse, à la fin d'une époque la plus tragique des annales de l'humanité. Rappelons-nous l'incident diplomatique d'où est sortie la guerre mondiale qui opposa, les uns aux autres, des millions de défenseurs, durant quatre années sanglantes, sur un front gigantesque de la Manche aux Dardanelles ? Evoquons-nous ces traités de paix incapables de ranimer la confiance internationale, mais laissant des germes de conflits qui vont s'aggravant de jour en jour ?

Nous nous bornerons, plutôt, à comparer la mieux-value moyenne annuelle des économies enregistrées durant cette période critique, à l'avance de chacune des années de la période précédente (1887-1908). 149 millions ; 29 millions ! L'étourdissant contraste ! Par quel prodige nos épargnants de Suisse ont-ils renforcé leur activité au point que la moyenne d'accroissement de leurs dépôts se soit quintuplée en face de l'annuité d'autrefois ?

Chacun voudra le reconnaître : la période tourmentée qui ruina tant de nations a imprimé au travail helvétique un remarquable essor qui a laissé des profits tels qu'une majoration non moins remarquable du capital d'épargne devait normalement s'en suivre.

Le sommaire des dépôts effectués fin 1930 et enregistrés par l'office fédéral a dû paraître trop beau, à plusieurs de nos lecteurs, pour être concluant. « Vos déductions, — nous diront-ils, — seraient probantes ; mais encore faut-il que le chiffre des sommes versées comme épargnes représente bien le résultat des économies populaires et non un apport, sous une forme ou l'autre, de déposants étrangers ! »

Nous avons ouvert notre article sous une semblable impression ; un examen plus attentif de la question nous fit bientôt admettre le sommaire statistiquement établi comme résumé des indications bancaires à ce sujet. A l'évidence, on peut raisonnablement supposer que, dans la

somme de 4723 millions, il se soit glissé d'autres capitaux que ceux qui auraient été dérivés de l'épargne. Le doute se conçoit aisément en présence du volume formidable de ce sommaire, attribué aux économies du peuple suisse. Il ne résiste pas, cependant, à la constatation que les banquiers ne s'accommoderaient nullement de placements à vue qui devraient être versés dans la catégorie de l'épargne dont le taux moyen de 1930 dépassa le 3 ½ %. Ils sont trop avisés et nécessairement trop intéressés pour se prêter à une pareille confusion.

Mais il y a mieux ! Pour établir qu'une distinction a été faite entre les diverses sortes de dépôts, nous n'avons qu'à mentionner les chiffres qui concentrent, à cet égard, les déclarations des banques :

1. Dépôts d'épargnes	Fr. 4723 millions
2. Autres dépôts	Fr. 1397 millions
Sommaire des deux rubriques	Fr. 6120 millions

C'est ce total que notre grand argentier fédéral a proclamé, par 6 milliards, en célébrant, dans un récent discours, la puissance de l'épargne dans la population de la Suisse dont chaque habitant posséderait un livret de dépôts. Si, en rendant ainsi hommage à ses concitoyens et en souhaitant que notre base monétaire actuelle sauvegarde toujours l'épargne, un des facteurs importants de notre activité économique, M. le conseiller fédéral Meyer s'est trompé quand il fusionna deux rubriques que la statistique a sagement disjointes, il ne faut pas que nous tombions dans l'erreur inverse en réduisant, sous diverses hypothèses, un sommaire considérable sans doute, mais justifié aussi longtemps que nous n'aurons pas de preuve contraires.

Il est, toutefois, certaines présomptions qui peuvent avoir leur raison d'être et que nous envisagerons dans un article ultérieur.

Mais voici apparaît des symptômes d'un fléchissement de l'épargne ! Déjà la statistique non encore définitive pour 1931 et 1932 accuserait une certaine diminution d'économies, en indiquant, pour ces deux exercices et les deux catégories réunies des dépôts, les sommes de 5764 et 5944 millions. Serions-nous arrivés au temps des vaches maigres sorties du Nil ? Plaise à Dieu que cette noire série soit plus brève que les années de disette qui appauvrirent l'Egypte au temps du Pharaon, ami de Joseph ! Et puisse l'épargne rester longtemps encore l'indice de la prospérité de notre patrie !

Il importe, dès lors, que ceux qui la pratiquent, s'efforcent, par leur persévérance, malgré les difficultés de l'heure, de conjurer les signes avant-coureurs d'une dépression qui menace d'assombrir le ciel économique de ce pays.

E. G.

M. Schulthess ne se retire pas

Un journal ayant annoncé la prochaine démission de M. Schulthess, qui aurait acquis une propriété au Portugal, à proximité du domaine de son genre, le correspondant de la Tribune de Genève a interviewé l'intéressé lui-même et en a reçu cette réponse : « C'est une mauvaise plaisanterie ! »

Toutefois, dans les couloirs du Parlement, on entend dire ici et là, ajoute le même correspondant, qu'il n'y a peut-être pas de fumée sans feu, mais que si, par aventure, M. Schulthess avait acheté une propriété au Portugal, il ne l'aurait certainement pas fait sous son propre nom.

Nouvelles religieuses

L'évêque de Salzbourg, gravement malade

L'évêque de Salzbourg (Autriche), Dr Rieder, est gravement malade. On lui a administré les derniers sacrements. Mgr Rieder est âgé de 75 ans.

Nouvelles diverses

M. Jaspar, ministre des affaires étrangères de Belgique, venant de Genève, est rentré hier mercredi à Bruxelles.

Le conseil général des trade-unions britanniques a élu M. Kean à la présidence de cette organisation pour l'année 1935.

Le ministère autrichien de l'instruction publique a publié un décret introduisant comme branche facultative la langue italienne dans toutes les écoles principales du pays.

Quand Litvinof était en rapport avec les « munitionnaires »

On vient de publier à Moscou un curieux livre sur les débuts du bolchévisme. Une communiste y décrit « la première organisation de combat des bolchéviks » (c'est le titre de l'ouvrage) et les efforts qui furent faits de 1905 à 1907 pour réveiller les masses ouvrières russes et abattre le tsarisme.

En dehors de Lénine, les grandes vedettes de ce roman révolutionnaire vécu sont trois hommes qui devaient, après le triomphe du bolchévisme, faire carrière dans la diplomatie : Krassine, Litvinof et Stomoniakof. A cette époque d'activité clandestine, Krassine s'appelait « Nikitch » et il avait mis toute sa science d'ingénieur à la disposition de son parti. Pour la fourniture des explosifs et la fabrication des bombes, il n'avait pas son pareil. Quant à Maxime Litvinof, qui avait reçu les surnoms de « Félix » et de « Papacha », il participait lui aussi aux fameuses « expropriations » (par exemple à la banque de Tiflis : 32 morts) et remplissait (déjà !) d'importantes missions à l'étranger.

Quand on pense au rôle que joue actuellement M. Litvinof sur les bords du lac de Genève, le récit qu'il a rédigé lui-même d'une de ses missions de jeunesse ne manque pas de piquant. C'était en 1906, au lendemain de l'avortement de la première tentative révolutionnaire. « Nikitch » Krassine avait chargé son ami « Papacha » Litvinof de se procurer des armes en Europe occidentale. Ce dernier installa son quartier général à Paris. Se faisant passer pour un officier de la république de l'Equateur, et s'étant attribué le nom de Luther (!), un camarade letton, le jeune Litvinof entra en pourparlers avec une maison danoise qui fabriquait alors les mitrailleuses les plus portatives. Quelques jours plus tard, un officier danois apportait à Hambourg des modèles et, après les essais, Litvinof-Luther lui faisait une commande.

Pour les fusils et les cartouches, il s'adressa à la firme Schröder et Cie, de Liège, et la négociation fut facilitée par les socialistes belges, par Huysmans, secrétaire de l'Internationale (« aujourd'hui ami des contre-révolutionnaires russes », note ironiquement M. Litvinof), et par M. de Brouckère (qu'il retrouve aujourd'hui à Genève, dans les réunions de la Société des nations). Dans les usines allemandes qui exécutaient les commandes de Schröder, Litvinof se donna comme Belge, représentant de cette firme. A Karlsruhe, où se fabriquaient les cartouches, le directeur annonça au soi-disant Belge qu'une commission du gouvernement tsariste venait justement d'arriver : « Il me proposa, raconte le commissaire aux affaires étrangères, de recevoir avec lui cette commission et d'assister aux essais effectués sur le champ de tir. Il me fallut accepter la proposition, faire la connaissance des officiers russes et même fraterniser avec eux durant quelques heures. Ils me donnèrent, d'ailleurs, des indications très précieuses au cours des essais et c'est grâce à eux que je refusai quelques caisses de cartouches. »

L'achat de armes était une opération relativement facile. Il fallait ensuite grouper toutes les commandes faites aux différentes usines et bien choisir le port d'embarquement de cette marchandise délicate. Le futur diplomate de l'Union soviétique s'en tira fort bien. Après avoir passé en revue tous les ports de l'Europe occidentale, il arrêta son choix sur la Bulgarie. Il entra en relations avec les révolutionnaires macédoniens et découvrit parmi eux l'homme qu'il lui fallait : un certain Naoum Tufektchief, un individu sans peur, mais pas sans reproche, qui s'était spécialisé dans la fabrication des fameuses bombes à main des terroristes macédoniens.

Après un examen de la situation, poursuit Litvinof, nous décidâmes de demander au gouvernement bulgare l'autorisation de transporter les armes à Varna, sous le prétexte de les acheminer ensuite, par contrebande, en Arménie turque. Il fallait faire valoir au gouvernement bulgare que les révolutionnaires macédoniens aidaient les Arméniens dans leurs efforts pour organiser un soulèvement contre l'ennemi commun, la Turquie. Comme les Macédoniens jouissaient alors de l'appui et de l'assistance du gouvernement bulgare, Tufektchief ne doutait pas du succès. Il ne se trompa pas.

Les wagons plombés arrivèrent à Varna sans aucune difficulté. Ils ne furent même pas visités par la douane bulgare, mais il fallut pour cela payer aux fonctionnaires une « licence d'importation ».

Il s'agissait enfin de procéder à une troisième opération : transporter les armes jusqu'au rivage caucasien de la mer Noire. Litvinof avait pour cela acheté à Fiume, où il s'était fait passer pour le frère de Tufektchief, un yacht qu'il avait payé 30.000 francs (venaient-ils déjà de Tiflis ?). Une complication survint au dernier moment : la composition du comité central du parti social-démocrate s'était entre temps modifiée, les mencheviks (aile droite) y ayant acquis la majorité. L'argent ne parvenait plus régulièrement. C'est seulement à la fin de l'automne que le yacht put lever l'ancre et quitter Varna.

Trois jours plus tard, Litvinof apprenait à Sofia que, par suite d'une tempête, et peut-être aussi de l'inexpérience du capitaine, le yacht avait échoué sur un banc de sable à peu de distance du

littoral roumain. De peur de tomber aux mains de la police roumaine, l'équipage s'était enfui et les armes avaient été volées par des pêcheurs.

« Je partis immédiatement pour Bucarest, écrit Litvinof, mais je ne pus rien sauver, car la légation de Russie avait appris l'événement et immédiatement pris les mesures nécessaires. Quelque temps plus tard, le capitaine du yacht, se trouvant à Odessa, fut arrêté par la police et transféré à la forteresse Pierre et Paul. Au cours de son interrogatoire, le capitaine fit une « déposition sincère » et exposa mon rôle dans cette affaire. Si je ne me trompe, il en résulta un incident diplomatique entre la Russie et la Bulgarie. En effet, ce n'étaient pas seulement des fonctionnaires bulgares subalternes qui étaient compromis, mais les membres du gouvernement bulgare. J'avais eu à Paris un entretien personnel avec le général Savof, ministre de la guerre à cette époque. »

Près de trente ans sont passés depuis cette aventure, écrit M. André Pierre, dans le Temps. L'ancien conspirateur bolchévik a pris de l'âge, de la dignité et du ventre... Contre les Russes qui aujourd'hui tenteraient d'introduire clandestinement des armes dans l'Union des Soviets, on imagine sans peine quelle serait son attitude, car de loup il est devenu berger. Disons plus justement garde-chiourme, gardien impitoyable de forçats innocents !

Les armements soviétiques

Rome, 27 septembre.

Le général Grazioli, qui fut chef de la mission militaire italienne qui assista à la fin du mois d'août aux manœuvres de l'armée soviétique, a déclaré à *Giornale d'Italia* que les institutions militaires soviétiques ont tiré un grand avantage du plan quinquennal.

Le but de ce plan était, en effet, essentiellement militaire. Il visait à développer l'industrie lourde pour la mettre en mesure de produire en masse des machines de guerre.

D'après le général italien, l'organisation militaire soviétique apparaît, au point de vue technique, beaucoup plus offensive que défensive. Les forces armées soviétiques doivent être comptées comme une des institutions les plus disciplinées des républiques soviétiques.

Il est évident que le gouvernement de Moscou n'épargne ni effort, ni argent pour assurer à son armée une pleine efficacité.

Kharbinsk, 27 septembre.

Les autorités de l'Etat mandchou ont capturé, à Mandchouli, un avion militaire soviétique chargé de bombes, armé de mitrailleuses et muni d'un appareil de radio. Les pilotes, qui avaient atterri pour une raison inconnue, ont été arrêtés.

Les Japonais molestés aux Etats-Unis

Tokio, 26 septembre.

Le chargé d'affaires japonais à Washington fera prochainement des représentations auprès du Département d'Etat américain, au sujet de l'agitation antinipponne dans l'Arizona, qui a pris un développement menaçant ces derniers temps. Des attentats, à coups de bombes, auraient été perpétrés contre des fermiers japonais.

Il y a quelques jours, l'ambassadeur nippon, au cours d'un entretien avec un représentant du Département d'Etat, a demandé aux autorités américaines de prendre immédiatement toutes mesures utiles en vue de la protection de la vie et des biens des résidents japonais.

Les souverains yougoslaves en Bulgarie

Sofia, 27 septembre.

Le roi et la reine de Yougoslavie, accompagnés de M. Yevitch, arriveront aujourd'hui après midi, jeudi, à Sofia, d'où ils repartiront dimanche matin.

L'agitation en Espagne

Madrid, 27 septembre.

Des incidents ont marqué le retour à Bilbao des conseillers municipaux remis en liberté. Une foule imposante s'était réunie pour les accueillir. La police, craignant des désordres, est intervenue et a tiré en l'air. Une véritable panique s'en est suivie et plusieurs personnes ont été contusionnées dans leur fuite.

Gijon, 26 septembre.

La police mène une enquête pour vérifier si le bruit du séjour de Trotzki dans la région est exact. La rumeur publique signale le révolutionnaire russe en même temps en Andalousie, à Barcelone et dans les Asturies.

Lugo, 26 septembre.

A la suite de la découverte de bombes dans une cave de Monforte, huit arrestations de dirigeants socialistes ont été opérées.

Italie et Chine

Rome, 26 septembre.

Le gouvernement italien a décidé d'élever prochainement la représentation diplomatique en Chine au rang d'ambassade pour la faire correspondre à l'importance de la Chine comme grand pays et à l'importance des rapports politiques, économiques et culturels entre l'Italie et la Chine.

Société des nations

Assemblée plénière

L'assemblée de la Société des nations s'est réunie en séance plénière hier mercredi, sous la présidence de M. Sandler. Le président a annoncé d'abord que la question de la nationalité des femmes serait inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session de l'assemblée. Les rapports sur l'organisation de l'hygiène, sur les communications et le transit, la question pénitentiaire, l'organisation de la coopération intellectuelle, etc., ont été adoptés sans discussion.

La fourniture d'armes

La 6^{me} commission a adopté sans discussion le rapport de M. Pech, Luxembourg, sur la protection des minorités et a accepté la procédure d'urgence sur le problème de l'interdiction de la fourniture d'armes et de matériel de guerre aux parties belligérantes.

Le problème de la Sarre

La question de la Sarre a fait l'objet d'un entretien assez long dans la matinée d'hier, mercredi, entre le baron Aloisi et M. Weizsäcker, ministre d'Allemagne à Berne. A cet entretien, assistait également le consul général du Reich à Genève, M. Krauel. On assure que le but de cette rencontre était de mettre au clair si possible avec le Reich certaines questions, telles que la collaboration financière du Reich aux frais du plébiscite et du renforcement de la police dans la Sarre, ainsi que d'autres questions qui touchent plus particulièrement aux relations franco-allemandes, le sort de la monnaie sarroise qui est actuellement le franc français et celui des mines domaniales françaises dans le territoire.

Le lancement d'un paquebot anglais

Glasgow, 27 septembre.

Devant les souverains anglais, le prince de Galles et plusieurs membres du cabinet britannique, plus de 120.000 personnes ont acclamé, hier, mercredi, le lancement du paquebot géant de la Cunard, auquel la reine vient de donner son propre nom, et dont les Anglais attendent la conquête du record de la traversée de l'Atlantique et le raffermissement du prestige de leur flotte marchande.

Le *Queen Mary* est long de 1018 pieds (311 mètres) et le tonnage prévu, d'environ 74.000 tonnes. Les ingénieurs escomptent qu'il pourra développer une vitesse moyenne de 54 km. Le paquebot portera 12 ponts et 24 chaudières au mazout. Pour la cérémonie, plusieurs détachements de la légion britannique en grand uniforme s'étaient alignés le long de la voie d'accès au chantier, en l'honneur des souverains.

Après l'arrivée du roi et de la reine, sir Percy Bates, président de la compagnie, prononça l'adresse d'usage. Alors, le roi se leva à son tour pour répondre à l'hommage.

Dans un bref discours, le souverain exprima sa satisfaction « en tant que marin » d'assister au lancement de ce « grand et beau navire ».

Quand le roi eut terminé son discours, la reine s'avança sur l'estrade : elle coupa le cordon qui retenait la bouteille de vin choïse pour le baptême, et la bouteille se brisa sur la proue. La reine marcha jusqu'au microphone et prononça d'une voix nette : « Je nomme ce bateau *Queen Mary*. »

Une formidable acclamation salua le baptême, puis la foule se tut : la reine venait de presser le bouton qui mettait le navire en mouvement.

LE BUDGET FRANÇAIS

Paris, 26 septembre.

Invité par la commission des finances de la Chambre à fournir certaines précisions sur l'équilibre réel du budget de 1935, M. Germain Martin a souligné que le déficit budgétaire qui s'élevait en 1933 à 7 milliards pourra être supprimé dans le prochain budget et que les recouvrements d'impôts se montrent dès maintenant suffisants pour contre-balancer les dépenses. En outre, aucun problème monétaire susceptible de gêner les finances publiques ne se pose actuellement. Quant au problème économique, les statistiques enregistrent une baisse de prix à l'intérieur du pays.

M. Chautemps sénateur

Paris, 26 septembre.

On lit dans *l'Œuvre* : « M. Camille Chautemps élu sénateur, la question s'est posée mardi, dans les couloirs de la Chambre, de la présidence du groupe parlementaire radical. »

Deux noms, jusqu'à ce jour, ont été prononcés, ceux de MM. Yvon Delbos, député de Sarlat, et Paul Marchandau, député de Reims, tous deux anciens ministres. »

Le chef des émeutiers autrichiens

Vienne, 27 septembre.

On se demande si le procès de M. Rintelen, ancien ministre à Rome, compromis dans la révolution nationaliste sociale d'Autriche, pourra effectivement se dérouler. Les symptômes de paraly-

sie et les difficultés de prononciation ont presque disparu. Le patient ne put être interrogé que deux fois par le juge d'instruction.

En raison de la blessure qu'il reçut au poumon, les docteurs ont interdit tout nouvel interrogatoire.

On a noté ces derniers temps des absences de mémoire consécutives à cette blessure. Un psychiatre, désigné par la justice, va peut-être examiner M. Rintelen.

EN AUTRICHE

Vienne, 27 septembre.

L'organe du Heimatschutz annonce que celui-ci a conseillé au Front patriotique de faire preuve de prudence dans l'acceptation de nouveaux membres. Depuis les événements de juillet, en effet, on note un afflux considérable de demandes d'admission au sein du Front patriotique et le journal précité croit que de nombreux nationalistes sociaux, sur ordre de la centrale de Munich, ont ainsi adhéré à cette organisation.

Le maréchal Lyautey et le clergé

Nous avons publié, à la mort du maréchal Lyautey, de nombreux traits qui montraient sa grande âme. Quelqu'un qui le connaissait nous fait encore part de ceci :

Nul n'a suivi avec plus d'intérêt que lui l'évolution de la jeunesse catholique et n'a souhaité plus ardemment l'union intime des prêtres et de cette jeunesse.

A Paris, quand, après de longues journées d'audiences et de labeur, tourmenté de ne plus rien avoir à créer, anxieux des destinées de son pays dont il suivait, avec quelle conscience, la politique intérieure et extérieure, il pensait à se délasser un moment, son plus grand plaisir était d'aller dîner et passer la soirée dans cette maison de la rue du Regard où se forment les futurs prêtres.

Là, après le repas pris en commun que suivait parfois une causerie faite par quelque personnalité amenée par le maréchal, il aimait à se mêler familièrement aux groupes des jeunes séminaristes. Il leur parlait, les interrogeait, les jugeait aussi. Et comme il était heureux de constater que leurs esprits s'ouvraient à tous les problèmes de l'heure présente afin de se mieux armer en vue de la lutte à poursuivre !

A Nancy, c'était au « groupe des étudiants catholiques », dirigé par un de ses amis, le R. Père Lejosne, que le maréchal se rendait le plus volontiers.

Mais l'homme qu'il aimait entre tous, c'était son curé de Thorey, tout à la fois intelligent, actif, ferme et plein de douceur, cultivé et organisateur de talent, formé à ce que le maréchal appelait « l'école des prêtres modernes ».

Aussi, dans ce petit village de Thorey où le maréchal aimait à passer une grande partie de l'année, le curé de Thorey était-il devenu un de ses principaux et plus fidèles collaborateurs. Sous sa direction effective, le maréchal avait créé à Thorey un centre social comprenant une salle de réunion, une bibliothèque, un stade sportif, un cinéma parlant. Les rudes et sérieux paysans de Thorey et des villages avoisinants s'y groupèrent, apprenant à se mieux connaître. Et ainsi, sous l'égide bienfaisante et moralisatrice de la religion, par la volonté du maréchal, se poursuivait, dans ce coin de Lorraine, cette union des cœurs et des esprits que, au cours de sa longue carrière, partout où il avait passé, le maréchal avait cherché à réaliser et qu'il souhaitait de se voir accomplir dans toute l'étendue du pays.

Une grève au Japon

Kobé, 27 septembre.

La Fédération japonaise des gens de mer a proclamé la grève générale pour aujourd'hui jeudi, les pourparlers avec les armateurs ayant été rompus. Les matelots revendiquent avant tout une augmentation de la solde semestrielle ordinaire, une meilleure nourriture, l'engagement de plus nombreux équipages, des avantages spéciaux pour le personnel des machines et des chaudières. Si la grève éclate, 50.000 marins y participeront. Le jaugeage total des navires qui seront immobilisés dépassera 2 millions de tonnes.

NECROLOGIE

M. le professeur Barth

A Bâle, est décédé hier, mercredi, après une longue maladie, à l'âge de 65 ans, le professeur William Barth, qui fut pendant vingt-cinq ans conservateur du Musée des beaux-arts. Il est aussi l'auteur de plusieurs livres consacrés notamment l'un à Bœcklin et un autre à Gauguin.

M. Louis Droz, ancien directeur de banque

On annonce de La Chaux-de-Fonds le décès, dans sa 80^{me} année, de M. Louis Droz, ancien directeur, de 1883 à 1919, du siège de La Chaux-de-Fonds de la Banque fédérale. De 1921 à 1924, il avait été désigné par le Conseil fédéral en qualité de commissaire chargé de présider les opérations destinées à l'octroi du subside de change à l'industrie horlogère.

Les enfants de Suisses à l'étranger ont eu leurs colonies de vacances en Suisse

Marseille, 25 septembre.

Autrefois, seules les familles aisées de nos colonies suisses à l'étranger, ou celles qui, péniblement, sou par sou, avaient économisé au cours de l'année la somme qui leur permettrait d'aller « faire un tour au pays » ou villégiaturer à quelque endroit, partaient avec leurs enfants dont, depuis des semaines, l'esprit s'emplissait de jolis rêves.

A côté de ces privilégiés, il existait, par contre, dans nos colonies, toute une catégorie de jeunes, comme les autres avides de grand air et de repos, mais qui, pourtant, n'osaient point rêver d'un séjour « de vacances ». Où leurs parents besogneux auraient-ils trouvé les moyens de les régaler de bains de mer ou d'altitude ? Il n'y fallait pas songer et le séjour d'été à la mer ou à la montagne restait l'apanage d'un bien petit nombre.

Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi, car il existe en Suisse, sur cette terre où la charité fleurit de maintes façons, une œuvre, belle entre toutes, dont le nom seul a fait couler déjà bien des larmes de reconnaissance. C'est *Pro Juventute*, cette institution merveilleuse, sous les auspices de laquelle nos petits compatriotes nécessiteux, les enfants de nos familles nombreuses, tous ceux qui ont besoin de refaire une santé anémiée par le séjour prolongé loin du pays, trouvent, durant l'été, pour six semaines, un accueil bienveillant et paternel.

Depuis longtemps, plusieurs de nos colonies suisses ont pu, grâce à cette organisation, faire bénéficier d'un séjour de vacances la plupart de leurs jeunes enfants en âge de scolarité. Les temps nouveaux créent, cependant, des besoins nouveaux. La crise économique mondiale, dont nous ne voyons pas l'issue, n'épargne point nos groupes suisses à l'étranger, influant, non seulement sur le budget financier des familles, mais sur leur équilibre moral. Plus que jamais, nous avons besoin de nous serrer les coudes, de mettre en pratique notre devise nationale : Un pour tous, tous pour un.

Cette nécessité, les Suisses qui demeurent au pays l'ont comprise. Ils ont saisi l'impérieux devoir qu'il y a de faire converger vers le même idéal patriotique ceux d'entre nous qui vivent au sol natal, comme ceux qui sont à l'étranger. Et, sentant plus intensément l'avenir du pays est dans la jeunesse, c'est au bien de la jeunesse aussi qu'ont pensé, cette année plus encore que de coutume, les organisateurs de nos colonies de vacances des enfants suisses à l'étranger. Pour maintenir parmi tous l'esprit de tradition et de loyauté qui caractérise notre peuple, pour développer chez nos jeunes l'amour de la patrie, pour leur faire aimer ce pays de leurs ancêtres, il n'est de meilleur moyen que de le leur faire connaître.

Beaucoup de nos enfants, nés en terre étrangère, n'ont, en effet, de suisse, que le nom, et, malgré l'attachement héréditaire qu'ils possèdent pour leur terre d'origine, il est de toute importance qu'ils aient, au moins quelques semaines par an, un contact direct avec notre Suisse. On ne saurait donc trop attendre d'un tel séjour pour le développement ou le maintien de l'esprit patriotique. On ne saurait trop louer les institutions philanthropiques qui rivalisent de zèle et de dévouement pour procurer à nos jeunes colons le réconfort physique et moral d'heureuses vacances en Suisse, dont les bien-faisants effets se répercuteront à la fois sur leurs organismes, sur leur cœur et sur l'état d'esprit de leurs familles, car, en rentrant chez eux, fortifiés et ragaillardis, les enfants ne manquent pas de raconter, dans le pittoresque langage propre à leur âge, toutes les sensations neuves qu'ils ont éprouvées au pays. A leurs récits imagés, les parents, souvent démolés par la lutte pour le pain quotidien, — plus dure encore quand il faut la livrer en terre étrangère —, ravivent à la flamme de leurs propres souvenirs celle d'un patriotisme parfois défaillant.

Colonies de vacances *Pro Juventute* ! Un réel bienfait pour nos petits ! Une suite de joies pures et saines, sur le sol d'une patrie qu'aucune autre ne saurait jamais égaler. Colonies de vacances ! La joie du départ en groupes, avec des compagnons de son âge, les surprises de l'arrivée sous un toit hospitalier où nos petits trouvent, pour quelques semaines, une maman et un papa, des frères et des sœurs d'adoption remplaçant, et combien volontiers, ceux qu'ils ont laissés derrière eux !

Colonies de vacances ! Ils sont donc partis pour la Suisse, nos enfants, au début d'août, rassemblés par les soins de nos représentations consulaires. Et il y en avait, cette année, de tous les âges, de tous les coins de l'Europe, voire de la brûlante Afrique, puisque d'Alger, pour la première fois, un contingent de quarante enfants s'est rendu en Suisse, grâce au grand nombre de places mises à disposition.

L'appel lancé dans tout le pays par les amis de la jeunesse n'a point été vain. On a su, chez nous, ouvrir les portes de sa maison, pour offrir à des centaines de jeunes Suisses le bonheur d'un séjour au grand air. Nos familles,

Le congrès eucharistique de Buenos-Ayres



Mgr Pacelli, délégué pontifical, a quitté Gênes, lundi, à bord d'un paquebot portant le pavillon du Vatican. Tous les pays seront représentés à ce congrès. De gauche à droite : Mgr Copello, archevêque de Buenos-Ayres, représentant de l'Argentine ; le cardinal Pacelli ; Mgr Sébastiao Leme, archevêque de Rio-de-Janeiro.

et c'est tout à leur honneur, ont rivalisé pour que chacun trouvât chez elles, à côté du pain journalier, le pain de l'affection.

Point n'est besoin de vanter l'accueil fait à nos petits. Il suffit d'entendre, à leur retour, les participants à ces colonies exprimer l'ingénu contentement de leurs cœurs, pour se rendre compte de tous les avantages dont ils ont bénéficié. Qu'ils aient été placés dans la plaine, au bord de nos lacs ou en montagne, partout une hospitalité touchante leur a été dispensée. Témoins, ces valises, souvent légères au départ et revenues bourrées de bons vêtements, témoins, ces multiples jouets, si chers à l'enfance, que nos colons joyeux rapportaient ces jours derniers, témoins, leurs petits pieds chaussés de neuf !

L'œuvre de vacances en Suisse des enfants suisses à l'étranger a donc pris, cette année, une réjouissante extension, due à l'immense effort déployé par tous ceux qui, dans leur sphère d'activité, ont mis tout en œuvre pour assurer le bien-être de nos colons. Et la liste serait longue, certes, de tous les dévouements qui se sont coordonnés afin d'offrir à nos enfants le séjour dont ils viennent de rentrer émerveillés.

Que la Nouvelle société helvétique, le secrétariat de *Pro Juventute*, nos représentations consulaires, nos Sociétés suisses de bienfaisance, en un mot, tous ceux qui ont lancé l'appel à la solidarité et tous ceux qui, généreusement, y ont répondu, reçoivent ici le merci ému qu'ils méritent. Et je vise dans ces lignes autant les obscurs dévouements des centaines de familles

suisses qui ont reçu nos enfants, que ceux des institutions philanthropiques ou des initiatives privées à qui nous devons ce séjour.

A ce propos, et pour ne parler que de Marseille, je relèverai que le nombre de places à nous attribuées nous a permis d'étendre la participation à la colonie *Pro Juventute*, non seulement à trente-quatre enfants de la grande agglomération et de sa banlieue, mais encore à sept autres de l'arrondissement consulaire. Cette faveur a été fort appréciée de nos groupes suisses de Toulon et de Saint-Raphaël. En outre, deux enfants de Nice ont été joints au convoi de Marseille.

Je m'en voudrais également de passer sous silence le geste particulièrement touchant d'un hôtel suisse de notre ville, l'hôtel de Bordeaux et d'Orient, dont la propriétaire a bien voulu héberger, à leur retour, à titre absolument gracieux, huit de nos enfants habitant la Côte d'Azur, qui ne pouvaient continuer leur voyage le soir même de leur arrivée. Cet acte de patriotisme, accompli spontanément, à l'heure où la Foire internationale de Marseille, qui bat son plein, amène à tous les hôtels une affluence peu coutumière, mérite d'être relevé.

Les petits hôtes de Saint-Raphaël et de Nice y ont été l'objet d'une hospitalité tout helvétique, pleine de bonne grâce et digne des plus vifs éloges.

La colonie suisse de Marseille exprime non seulement son sentiment mais encore celui de maintes autres colonies de l'étranger en adressant ici aux organisations précitées un merci qui vient du fond du cœur. M.-J. A.

LA COUPE GORDON-BENNETT

Le ballon *Zurich*, piloté par le lieutenant-colonel Gerber et le Dr Tilgenkamp, a atterri mardi après midi, près du village de Woronowo à proximité de la station de Mag, dans la région de Léningrad. Les deux pilotes sont sains et saufs.

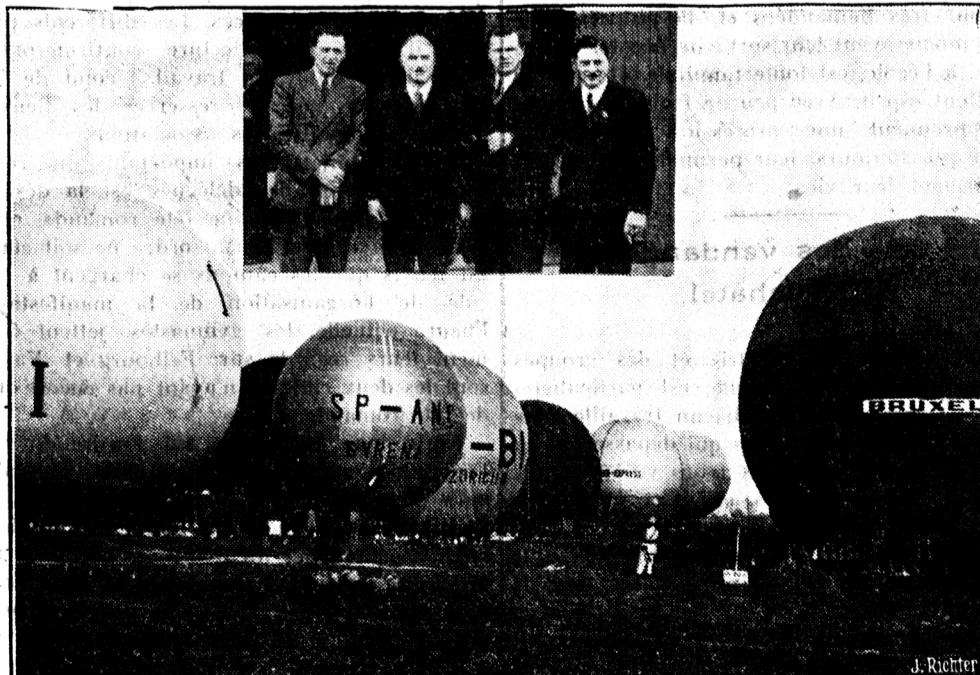
Quant au ballon *Basel*, piloté par MM. Dietschi et van Baerle, on a déjà annoncé son atterrissage, lundi après midi, dans le gouvernement de Smolensk.

Un ballon allemand participant à la coupe Gordon-Bennett a atterri près de Léningrad. L'atterrissage a été difficile. Sur les trois passagers, un a été grièvement blessé ; un second, légèrement.

D'après des évaluations approximatives, le

classement des ballons qui ont participé à la coupe Gordon-Bennett est le suivant : la première et la seconde places reviennent aux ballons polonais *Kosciusko*, piloté par Hynek, et *Warszawa*, piloté par Buryinski, ayant effectué tous deux environ 1300 km.

Les deux places suivantes sont disputées entre le *Polonia*, piloté par Janusz, et le *Belgica*, de Demuyter, avec un parcours d'environ 1170 km. Viendraient ensuite le *Zurich*, avec 1000 km. passés, le *Dux*, et l'*U. S. Navy*, 1090 km., le *Basel* et le *Lorraine*, 900 km. ; le *Deutschland*, le *Buffalo Courier Express* et le *Wilhelm Opel*, avec 800 km chacun ; le *Stadt Essen*, environ 750 km. ; le *Bruxelles*, environ 700, et le *Bratislava*, avec 297 exactement.



Notre photo montre : en médaillon, M. le Dr Tilgenkamp, le lieutenant-colonel Gerber, M. le Dr Baerle et le Dr Dietschi, de l'équipe suisse. En bas : le départ de Varsovie.

AUTOMOBILISME

La course de côte Montreux-Caux

Parmi les coureurs inscrits pour l'épreuve Montreux-Caux du 30 septembre, on note les noms des Italiens Balestrero, recordman du Klausen, et Maivardi, de Gènes ; des Autrichiens Pietsch et Wuster, de l'Allemand Wimmer, de nombreux Suisses, dont Hans Ruesch, champion suisse 1934.

Les essais auront lieu demain, vendredi, et samedi, 28 et 29 septembre, de 8 heures 15 à 10 heures du matin.

Le quarantième anniversaire des courses sur route

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est pour samedi 29 et dimanche 30 septembre, que l'Automobile-Club de l'Ouest et le *Journal de Rouen* organisent une manifestation destinée à commémorer le quarantième anniversaire de la première course automobile, disputée de Paris à Rouen.

La manifestation, réservée aux véhicules antérieurs à 1905, prévoit la concentration des concurrents à Louviers, pour accomplir ensuite le parcours Louviers-Rouen.

Les organisateurs ont fait appel à tous les vétérans de l'automobile, possesseurs d'un véhicule répondant aux conditions exigées, en leur demandant de bien vouloir envisager de participer à cette course.

Le numéro 1 a été pris par M. Adrien Drancé, qui présentera une voiture Georges-Richard de l'année 1900.

Le numéro 2 a été attribué à la Société des automobiles Peugeot, qui présentera une voiture automobile de cette marque qui date de 1895 et qui est encore pourvue des organes de l'époque, de l'allumage par brûleurs notamment.

AVIATION

Les raids transatlantiques

Le trimoteur français *Arc-en-Ciel*, de l'ingénieur René Couzinet, a pris son vol de Natal (Brésil), mardi, pour effectuer la traversée de l'Atlantique-sud en direction de Saint-Louis-du-Sénégal. L'avion, commandé par le chef pilote Jean Mermoz, transporte le courrier de l'Amérique du sud à destination de la France.

L'hydravion *la Croix-du-Sud*, dont le chef de bord est le commandant Bonnot, a quitté Villacisneros à destination de Port-Lyautey (Maroc).

La *Croix-du-Sud* se rend à Berre (Bouches-du-Rhône) pour y être révisée.

Echos de partout

Les hirondelles se rassemblent

Si les hirondelles se rassemblent, chacun s'attriste. On se sent à la veille d'une grande perte. Les hirondelles sont l'animation du ciel, le mobile ornement de l'air. Elles ajoutent au rythme du paysage la grâce vivante de leurs arabesques.

Ce sont encore des familières de la maison et de l'étable, les hôtes charmants de la toiture et de l'enclos. Elles nous éveillent avec le jour. Elles font partie de nos habitudes. Elles entrelacent les floritures de leur vol à tous nos gestes domestiques et quotidiens.

Les hirondelles sont aussi un signe. Elles disent l'été. Elles s'en allant, s'éteignent derrière elles toutes les lumières de l'admirable saison. Nous entrerons dans le grand deuil annuel.

C'est ce qui rend leur perte si poignante et tout ce qui pronostique leur départ, si pathétique. Nos sommes, comme des condamnés, à la veille d'entrer en geôle. La perte des ailes annonce la perte des fleurs et des luxuriantes végétations. C'est, pièce par pièce, la beauté du site qui s'écroule et, avec tout ce qui nous quitte, l'immense désolation qui, heure à heure et au jour le jour, s'étend autour de nous.

Il y a, entre l'hirondelle et l'été, une connexion émouvante. On dit proverbialement : « Une hirondelle ne fait pas tout le printemps ». Sans doute, mais elle l'annonce. Il se peut aussi que, la dernière en fuite, un regain de l'été généreusement continue. Nous aurons peut-être, à la Saint-Martin, comme un bref réveil de la saison bienveillante, à retardement. Hélas ! nous savons trop que ce ne sont que quelques belles heures retardées et que, apparues à l'improviste, elles n'auront pas de lendemain.

Spectacle à Moscou

A Moscou, le commissaire du ravitaillement a décrété que, pour éviter aux vieillards, aux mères de familles nombreuses, aux infirmes, la fatigue et l'ennui de faire la queue pendant de longues heures devant les magasins de distribution de vivres, il leur serait accordé des cartes donnant droit d'être servis avant tout le monde.

Ces jours-ci, un étranger voyant à Moscou une queue interminable de gens qui semblaient exténués, demanda de quoi il s'agissait :

— Ce sont les privilégiés, lui répondit-on : ceux qui sont autorisés à ne pas attendre. Mais ils sont si nombreux qu'ils font la queue très longtemps.

Mot de la fin

Une femme à son mari :
— C'est aujourd'hui l'anniversaire de ma naissance et tu ne m'offres rien !
— Est-ce ma faute si tu es venue au monde la veille d'une fin de mois !

La session fédérale

Conseil national

Séance du 26 septembre

La loi sur les banques

M. Meyer, chef du Département des finances, a déclaré que la loi devait éviter, si possible, de désigner des banques nominativement. L'orateur a dit que le Département des finances assimile lesdits établissements aux banques cantonales.

L'article a été adopté.

Le chapitre suivant traite des fonds propres et de la liquidité.

L'article prévoit notamment qu'il ne sera pas prescrit de proportion entre les fonds propres et l'ensemble des engagements des banquiers privés qui ne font pas appel au public pour obtenir des dépôts de fonds.

M. Borella (Tessin), socialiste, a proposé de biffer cette disposition.

M. de Muralt (Vaud), libéral, a exposé que les banquiers privés sont soumis à toute une série de mesures de précautions, prévues par la loi, à la révision, notamment. L'orateur a combattu la proposition Borella comme superflue.

Combattue également par les rapporteurs et le chef du Département des finances, la proposition Borella a été repoussée.

Une minorité de la commission, représentée par M. Grimm (Berne), socialiste, a proposé une adjonction selon laquelle les avoirs, notamment les intérêts et les commissions, dont le recouvrement est gravement compromis, ne doivent pas figurer comme recettes au compte de profits et pertes.

Les rapporteurs ont combattu cette proposition comme superflue. M. Weber (Zurich), socialiste, a appuyé la proposition Grimm, qui a été repoussée par 50 voix contre 38.

Le chapitre V traite des relations des banques avec la Banque nationale. Les banques sont tenues à remettre à celle-ci leurs comptes annuels. L'article 9 prescrit notamment que les banques doivent informer la Banque nationale avant de conclure des emprunts en faveur de l'étranger. M. Gnægi (Berne), paysan, a proposé une adjonction portant que la Banque nationale doit former opposition à l'opération, s'il y a danger de pénurie d'argent et d'augmentation des taux de l'intérêt. Cette proposition a été combattue par les rapporteurs et le chef des finances, qui estiment que le texte de la loi est suffisamment explicite. La proposition Gnægi a été repoussée, et la séance levée à 12 h. 30.

Séance de relevée

Le Conseil a continué la discussion de la loi sur les banques. A l'article 9, M. Scherer (Bâle-Ville), radical, a proposé deux adjonctions. Selon la première, les valeurs étrangères ne peuvent être introduites à la Bourse qu'avec l'assentiment de la Banque nationale. Selon la seconde, la cotation a lieu sur la base d'un prospectus. Si celui-ci contient des renseignements inexacts, les personnes qui ont collaboré à son émission sont responsables pour les dommages qui en résultent.

M. Meyer, chef des finances, a déclaré que c'est aux autorités de surveillance de la Bourse qu'il incombe de juger de la valeur d'un prospectus. Il en est de même au sujet de la cotation des valeurs à bourse.

La proposition Scherer a été repoussée par 49 voix contre 34.

L'article 11 prévoit que la Banque nationale examine avec les banques intéressées les conséquences de l'élévation de taux envisagée sur les diverses branches de l'économie.

M. Grimm (Berne), socialiste, au nom de la minorité de la commission, a proposé que, dans les cas spéciaux, lorsque les intérêts économiques du pays le justifient, la Banque nationale suisse, d'accord avec le Conseil fédéral, interdise l'élévation du taux envisagé.

Une seconde minorité, représentée par M. Joss (Berne), paysan, a présenté une proposition analogue.

M. Dollfus (Tessin), conservateur, a combattu ces tendances étatiques, qui limitent inutilement la liberté d'action des établissements financiers.

M. Meili (Thurgovie), paysan, a appuyé la proposition de M. Joss, qui veut donner à la Banque nationale le droit d'opposer son veto à une élévation du taux de l'intérêt de l'argent, si la protection d'intérêts économiques du pays le justifie. Les banques doivent renoncer à l'élévation si la Banque nationale s'y oppose ou si les conditions requises ne peuvent être remplies.

Appuyée également par MM. Reichling (Zurich), paysan, et Weber (Zurich), socialiste, cette proposition a été combattue par M. Meyer, chef des finances.

M. Meyer a exposé que, si les banques ne peuvent plus émettre des obligations de caisse à un taux plus élevé que les précédentes, elles doivent recourir à l'emprunt. Mais ce moyen n'est pas à la portée des petites banques.

Par 61 voix contre 54, la proposition Joss a été votée. La proposition Grimm a été écartée.

Le chapitre VI traite du remboursement du capital social et des dispositions spéciales.

La discussion a été interrompue et la séance a été levée à 19 h. 20.

Conseil des Etats

Séance du 26 septembre

La loi sur la concurrence déloyale

La Chambre a repris la loi sur la concurrence déloyale. La commission a été saisie de trois nouvelles requêtes.

L'article 6, qui traite des actes de concurrence illicite commis par la voie de la presse, a été combattu par M. Evéquoz (Valais), conservateur. Défendu par le rapporteur, M. Schœpfer (Soleure), radical, ainsi que par M. Wettstein (Zurich), radical, l'article a été adopté.

A l'article 8, selon lequel le juge, lorsqu'il n'est pas lié par les règles de la procédure cantonale sur la preuve, apprécie librement les faits de la cause. M. Suter (Schwytz), conservateur, au nom d'une minorité, a proposé de biffer cette disposition.

M. Berton (Tessin), radical, a proposé de renvoyer l'article à la commission. Le principe est bon, mais la formule n'est pas assez précise.

La proposition de renvoi a été repoussée et celle de la minorité (suppression de l'article 8), appuyée également par M. Bœhi (Thurgovie), radical, adoptée, par 15 voix contre 14.

Au nom d'une minorité, M. Martin (Genève), libéral, a proposé de supprimer l'article 24 sur les liquidations. Cette question doit être réglée par une loi spéciale.

M. Klœti (Zurich), socialiste, a appuyé le texte suivant de la majorité de la commission, auquel se rallie également M. Schulthess, conseiller fédéral, et qui est adopté par 19 voix contre 9 : « Il est interdit, sans permis de l'autorité compétente, d'annoncer et de faire des liquidations et opérations analogues. »

« Selon que l'exige la protection d'une concurrence raisonnable, le permis doit être refusé ou soumis à des conditions restrictives. »

L'ensemble du projet a été adopté par 24 voix, sans opposition.

La séance a été levée à 12 h. 15.

Le prix du blé

La commission du Conseil des Etats, chargée d'examiner le projet du Conseil fédéral sur le prix d'acquisition des céréales de la récolte de 1934, s'est réunie sous la présidence de M. Winzeler, conseiller aux Etats. Après discussion, la commission, par 5 voix contre 3, a approuvé la proposition du Conseil fédéral de fixer le prix d'acquisition du blé à 34 fr. les 100 kilos. La minorité s'était prononcée pour le prix de 36 fr.

La route riveraine du lac de Wallenstadt

23 septembre, à Mels; elle a voté la résolution suivante :

« La construction d'une route riveraine le long du lac de Wallenstadt est d'une nécessité immédiate pour la circulation routière nationale et internationale de la Suisse dans la direction nord-sud, ouest-est et vice-versa. Les cantons intéressés demandent que la mise en œuvre des travaux de construction ne soit plus différée et que lors des mesures du Conseil fédéral pour la procuration de travail aux chômeurs, ce projet de la route riveraine du lac de Wallenstadt soit traité en premier lieu. »

Le comité d'initiative a été chargé de soumettre la présente résolution au Conseil fédéral et à l'Assemblée fédérale.

Ecole valaisanne de « nurses »

On nous écrit :

Depuis quelques années, le Valais possède, lui aussi, sa pouponnière et, annexée à celle-ci, son école de « nurses ». Cette double institution, située à Sion même, se développe d'une manière fort réjouissante.

Placée dans un endroit charmant, entourée du beau vignoble valaisan et face aux montagnes si chères à nos cœurs suisses, l'école de la pouponnière abrite, outre ses trente bébés, une douzaine de jeunes filles. Par des cours théoriques et pratiques, elles reçoivent une formation qui fait que de partout les nurses diplômées de l'école valaisanne sont très demandées et, la plupart, déjà retenues même avant leur sortie de l'école.

La vie, à l'école, est toute familiale. Il y règne un excellent esprit. Avec peu de frais, ces jeunes filles apprennent une profession entièrement féminine qui, toujours, leur permettra de gagner honorablement leur vie.

La fête des vendanges de Neuchâtel

Le nombre des chars fleuris et des groupes libres, réclame et humoristique, est particulièrement imposant cette année, chacun travaille sans arrêt à la confection de sujets qui dépasseront en beauté et en luxe ce que nous avons vu les années précédentes. Sont annoncés, en effet, vingt-cinq groupes fleuris, dix-sept groupes libres et sept groupes humoristiques, soit onze de plus que l'année dernière. On peut juger par ces simples chiffres de l'ampleur et du succès du cortège de 1934. Tous les moyens de transport seront utilisés par tous ceux qui voudront venir samedi et dimanche à Neuchâtel, et la capitale neuchâteloise a pris toutes les dispositions utiles pour assurer le confort et la sécurité à tous les visiteurs.

En faveur des chômeurs romands de Zurich

On nous écrit :

Depuis longtemps les Suisses romands de Zurich se sont émus de la pénible situation de leurs compatriotes atteints par le chômage. Les chômeurs romands sont, en effet, particulièrement à plaindre du fait de leur isolement qui les prive de tout réconfort moral.

Un geste de solidarité s'imposait devant ce triste état de chose et le printemps dernier, les sociétés suisses-françaises organisèrent une soirée de bienfaisance, dont le bénéfice fut intégralement versé aux chômeurs dans le besoin. Cependant, la gravité de la situation exigeait une action plus énergique et, récemment, au cours d'une réunion tenue par les représentants des diverses sociétés et milieux romands de Zurich, un comité de secours fut constitué.

Ce comité a pris le nom de « Comité pour l'entraide aux chômeurs romands de Zurich » et il organise actuellement, à l'instar de Genève et Lausanne, le « kilo du chômeur ». Il s'agit d'une semaine dont la date est prévue du 3 au 10 novembre prochain et au cours de laquelle des dons soit en nature, soit en espèces, seront recueillis à domicile. Déjà, un compte de chègue postal N° VII.12923 est ouvert à l'usage des personnes désireuses de participer à cette action de secours.

Nul doute qu'une initiative aussi charitable ne rencontre auprès du public romand l'accueil qu'elle mérite.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Stauffer, ingénieur, président du comité pour l'entraide aux chômeurs romands de Zurich, Nordstrasse 222, Zurich.

Le livret officiel

de la Fête des vendanges valaisannes

On nous écrit :

C'est un fort joli livret que celui que le comité d'organisation vient de faire éditer pour la Fête des vendanges valaisannes.

Une trentaine de pages du livret sont l'œuvre de divers écrivains ou poètes du terroir. M. le docteur Vuilloud parle de Sion et de ses vins, puis du « bouteiller valaisan ». MM. Ch. Allet et P. de Rivaz nous introduisent très délicatement dans les arcanes du « Vieux-Sion ». Avec Zadig, pseudonyme de M. Lucien Lathion, on a une très spirituelle et savante apologie du vin. M. le professeur Ignace Mariétan se meut aisément dans le domaine qui lui est cher de la faune et de la flore de Sion et de sa périphérie.

M. Alfred Delavy, nous met l'eau — ou plutôt le vin à la bouche — dans sa description d'une « partie de cave ». Toujours en verve, « Ren » (René de Quay) reste dans la note comique en nous donnant le terrible *Cauchemar du président*. Enfin, M. Charles de Meiry présente gaiement une excellente ode *Au vin valaisan*. Les meilleures maisons du pays ont su faire, le long des pages de ce charmant livret, une réclame aussi habile qu'intelligente.

Union romande de gymnastique

L'Union romande, fondée en 1920, sur l'initiative de M. Hartmann, de Lausanne, proclamé président d'honneur lors de la fête romande de La Chaux-de-Fonds, groupe les associations cantonales vaudoises, genevoises, neuchâteloises, fribourgeoises et valaisannes. Elle est dirigée par deux comités, administratif et technique, composés des présidents de chacun des groupes affiliés. Jusqu'à ce jour, trois fêtes ont été organisées sous ses auspices. Ce sont : Lausanne en 1921, Genève en 1927, La Chaux-de-Fonds en 1934. Chaque année, à pareille époque, elle réunit les délégués des associations pour délibérer sur les questions mises à l'ordre du jour. Cette année, les délégués se réuniront à Neuchâtel, dimanche prochain, 30 septembre. Ils auront à se prononcer sur de nombreux objets concernant principalement la fête romande de La Chaux-de-Fonds, qui, bien que contrariée par la pluie, a néanmoins obtenu un grand succès. Les différents rapports dont il sera donné lecture confirmeront donc, sans aucun doute, le travail fécond de l'Union romande en vue de resserrer les liens entre gymnastes des diverses associations.

Un des objets très importants qui retiendra toute l'attention des délégués est la désignation du lieu de la prochaine fête romande, en 1938. Bien qu'à ce sujet aucun ordre ne soit établi, on est d'avis que les cantons se chargent à l'occasion de l'organisation de la manifestation. A l'heure actuelle, les gymnastes jettent certainement leurs regards sur Fribourg et Valais qui sont les deux cantons n'ayant pas encore organisé de fête romande.

Enfin, une discussion sur l'ordre du jour de l'assemblée annuelle de la Société fédérale, qui aura lieu les 13 et 14 octobre à Zoug, fixera l'attitude de l'Union en face des problèmes à résoudre. Concilier les points de vue pour former un front unique et donner ainsi plus de poids aux revendications romandes est une politique qui a valu à l'Union romande déjà maints succès. Ceux-ci sont si évidents qu'ils constituent de puissants arguments en faveur de l'Union, souvent combattue en vertu du principe fédéraliste si cher aux Romands.

La Suisse et la police de la Sarre

Le président de la commission de gouvernement de la Sarre a répondu à la note du Conseil fédéral, déclarant peu désirable que des ressortissants suisses fassent partie de la police sarroise, qu'il tiendra compte de ce vœu et renoncera à enrôler des Suisses.

La manifestation nationale des Rangiers

Les organisateurs de la manifestation nationale des Rangiers destinée à commémorer le 20^{ème} anniversaire de l'occupation des frontières, se réjouissent de pouvoir annoncer à l'ensemble de la population que le succès de cette journée patriotique est assuré.

De tous côtés, les inscriptions parviennent nombreuses et on viendra de presque tous les cantons de Suisse romande et de Suisse allemande pour écouter les discours que prononceront M. Pilet-Golaz, président de la Confédération, et M. le colonel Bircher, président de la Société des officiers. Un concert sera donné par la musique du régiment d'infanterie 9 et par la Société des fifres et tambours de Bâle.

Un service d'autocars sera organisé depuis la gare de Delémont, et tout est prêt pour recevoir dignement les soldats, sous-officiers et officiers qui ont pris part à l'occupation des frontières et qui voudront renouveler aux Rangiers le serment de fidélité fait à la Patrie il y a vingt ans.

Pour tous renseignements, s'adresser au 1^{er} lieutenant Steiner, secrétaire du comité d'organisation, à Delémont.

Pas de Suisse

parmi les victimes du typhon japonais

La légation de Suisse à Tokio a télégraphié qu'elle n'avait pas reçu jusqu'ici de nouvelles selon lesquelles des ressortissants suisses auraient péri ou auraient subi des dommages lors du typhon qui vient de dévaster une partie du Japon.

LA VIE ECONOMIQUE

Les enchères dans le vignoble vaudois

La récolte de la vigne communale d'Aubonne (environ 4000 litres) s'est vendue aux enchères publiques, mardi, au prix de 63 centimes le litre de moût (en 1933, 1 fr. 43; en 1932, 93 cent.; en 1931, 73 cent.).

La récolte des vignes que la commune de Bière possède à Féchy, Mont et Perroy, s'est vendue 72 cent. le litre de moût.

La récolte de la vigne de la commune de Féchy (environ 3500 litres), mise à prix 70 centimes, n'a pas trouvé d'amateur.

A Montreux, le commerce offre 21 fr. pour la brantée de vendange.

FAITS DIVERS

ETRANGER

L'enlèvement de l'enfant de Lindbergh

La police de New-York fouille minutieusement l'appartement de Hauptmann, démollissant les cloisons et les planchers. Elle a trouvé de nouveaux billets qui paraissent provenir de la rançon. Le colonel Lindbergh a comparu, à huis-clos, devant le grand jury du comté de Bronx. Sa venue a attiré une foule considérable et a nécessité un déploiement impressionnant de forces de police.

Hauptmann a reconnu que les 840 dollars en billets trouvés chez lui appartenaient à la rançon. Il avait déclaré, lors de son arrestation et de la découverte des premiers billets, qu'il n'en possédait pas d'autres.

Le grand jury de Bronx a inculpé Hauptmann d'extorsion de fonds. Le montant des nouveaux billets découverts dans la matinée au domicile de l'inculpé atteint près de 2000 dollars. Tous proviennent de la rançon remise par le docteur Condon.

Le trafic des stupéfiants

Le trafic de la cocaïne auquel fut si souvent mêlée la bande Mariani, de Lille, n'est pas un leurre. L'inspecteur de police mobile a arrêté deux trafiquants de stupéfiants, porteurs de deux kilogrammes de drogue.

L'incendie d'un cinéma hollandais

Deux enfants ont succombé aux blessures qu'ils avaient reçues au cours de l'incendie qui s'est déclaré lundi passé dans un cinéma d'Hilversum (Hollande).

Explosion dans une usine belge

Hier matin, mercredi, des bonbonnes d'oxygène ont fait explosion dans les usines de gaz oxyhydriques situées à Machelen (Belgique). Deux ouvriers ont été tués et un troisième, grièvement blessé. Les dégâts sont très importants.

Un vol à Paris

Dans la nuit de mardi à hier, mercredi, un cambriolage a été commis au numéro 7 de la rue Drouot, à Paris. Le montant du vol s'élevait à environ 100,000 francs.

Nouvelles de la dernière heure

Pour l'indépendance de l'Autriche

Paris, 27 septembre.

Les délégués de Genève sont-ils enfin tombés d'accord pour régler le problème autrichien ? C'est la question que se pose la presse.

M. Barthou s'ingénie à découvrir une formule de garantie d'indépendance autrichienne qui donne satisfaction aux grandes puissances intéressées. Hélas, il ne rencontre pas partout un grand enthousiasme. L'Italie veut garder sa situation de nation protectrice et les Etats de la Petite-Entente hésitent à se lier par un pacte avec l'Italie.

Le *Petit Parisien* écrit :

« L'Autriche attend avec impatience d'être raffermissée dans son indépendance. Le gouvernement Schuschnigg est plein de confiance, mais il ne saurait sous-estimer les forces qui s'agitent dans l'ombre autour de lui. »

L'Homme libre conseille aux délégués de Genève de faire vite. « La responsabilité des grandes puissances, considérée dans son ensemble, est extrêmement lourde. »

Un emprunt autrichien à Londres

Londres, 27 septembre.

(Havas.) — Selon le *Daily Herald*, l'emprunt de conversion négocié par l'Autriche sur la place de Londres serait pratiquement conclu, le Trésor britannique ayant déjà donné son consentement en faveur d'un taux d'intérêt de 4,75 %. Une délégation autrichienne serait attendue à Londres au début du mois prochain pour régler les détails de cette conversion.

L'organe travailliste ajoute que le Trésor aurait consenti à étendre de seize ans la durée de l'emprunt. Il aurait également accepté la suspension de tout amortissement pendant deux ou trois ans. L'ensemble de l'opération représenterait pour l'Autriche une économie annuelle d'environ 2 millions de livres.

Les réformes de M. Doumergue

Paris, 27 septembre.

Au sujet de la réforme du Conseil national économique, préconisée par M. Doumergue, dans son dernier discours radiodiffusé, le *Figaro* craint que, au sein dudit conseil, l'intérêt particulier ne l'emporte sur l'intérêt général. Selon lui, nous mourons dans tous les domaines d'un accès de représentation des intérêts particuliers.

« Il faut cependant une représentation économique aussi parfaite que possible pour éclairer l'Etat sur la position exacte des intérêts particuliers. Il faut aussi qu'elle arrive à faire céder les intérêts particuliers devant l'intérêt général. »

Paris, 27 septembre.

La *Journée industrielle* écrit : « L'immense majorité de l'opinion désire que cela change. Elle souhaite que le pays ne s'enlise pas davantage dans une certaine conception du régime cher à ceux qui en profitent et ceux qui croient nonchalamment qu'il durera autant qu'eux. Restaurer l'autorité de l'Etat ne résoudra pas automatiquement tous les problèmes. La solution en sera-t-elle possible ? Car, dans la plupart des cas, la difficulté n'est pas d'imaginer cette solution, mais de l'imposer. »

La suite prochaine du message de M. Doumergue

Paris, 27 septembre.

L'émouvant message que M. Gaston Doumergue vient d'adresser aux citoyens français a eu un profond retentissement.

Il a donné lieu dans les milieux politiques aux commentaires les plus favorables. On faisait valoir notamment que les projets auxquels le président du Conseil avait consacré ses méditations de vacances formaient un plan solidement charpenté et coordonné de manière harmonieuse et précise. Aussi attend-on avec impatience les déclarations qu'il doit faire sur les points qu'il a réservés pour sa prochaine causerie.

Celle-ci aura lieu lundi. Elle ne manquera pas d'avoir des répercussions considérables dans l'opinion. L'autre soir, on le sait maintenant, nos compatriotes furent attentifs à l'écoute sur tous les points du pays. Ceux qui n'ont pu écouter la voix du président du Conseil se sont promis de ne rien perdre la semaine prochaine de ses sages et importants avis.

Ayant parlé des modifications à apporter dans les rouages du gouvernement et du Parlement, le président du Conseil parlera lundi de l'organisation d'un conseil économique national et de conseils économiques régionaux qui auront pour mission d'émettre des avis autorisés. Peut-être même, étant donnée l'ampleur des sujets à traiter, ce deuxième discours sera-t-il suivi d'un troisième.

Ainsi M. Gaston Doumergue aura mis à profit à la fois son expérience de grand serviteur de l'Etat et son amour de la patrie pour éclairer le pays sur la route à suivre et pour l'exhorter, dans un vibrant appel, à exiger, en exprimant clairement sa volonté, que cette route soit suivie.

Le Reich hitlérien et les catholiques

Berlin, 27 septembre.

Le gouvernement de M. Hitler fait actuellement un gros effort pour aboutir le plus rapidement possible à un accord définitif avec le Vatican et avec le catholicisme allemand.

Le Führer-chancelier considère, en effet, que les difficultés avec les catholiques sont de nature à compromettre sérieusement le retour de la Sarre à l'Allemagne.

Il a donné, dit-on, aux évêques allemands catholiques des assurances très positives sur la liberté d'action réservée à l'Eglise dans l'Etat totalitaire.

Non seulement en sa qualité de chef de l'Etat, mais aussi en sa qualité de chef du parti national-social, M. Adolf Hitler s'est employé, au cours de ces derniers mois, à apaiser les griefs des évêques allemands. On a pu remarquer, en particulier, que les chefs des organismes de jeunesse ne tiennent plus de ces discours incendiaires qui alarmaient les parents et le clergé catholique.

Le bruit avait couru que l'accord complémentaire entre le Reich et le Vatican pourrait être signé avant le départ du cardinal secrétaire d'Etat Pacelli pour le congrès eucharistique de Buenos-Ayres. Le fait que le cardinal s'est embarqué sans qu'on eût annoncé la signature de l'accord tendrait à prouver que du côté allemand on s'est peut-être imaginé prématurément que les difficultés étaient entièrement aplanies.

Continuation de la grève aux Etats-Unis

New-York, 27 septembre.

Accusant les patrons de partialité dans la reprise des grévistes, les ouvriers ont recommencé la grève dans les Etats du sud. A Roanoke Rapids (Caroline du Nord), une nouvelle grève est prévue pour lundi. 2000 ouvriers du textile, repoussant l'ordre de reprendre le travail, continuent la grève. A Chattanooga, dans le Tennessee, ils ont blessé grièvement un employé qui refusait de se joindre à leur mouvement. Quatorze agitateurs communistes dont plusieurs ne parlent pas anglais ont été arrêtés à Shanon, dans la Géorgie.

Une intervention de M. Roosevelt

Washington, 27 septembre.

(Havas.) — Le président Roosevelt a nommé une commission chargée de régler les questions ouvrières dans les industries du textile. Les trois membres de cette commission seront M. Walter P. Stacy, juge à la cour suprême de la Caroline du Nord, le comte amiral Henry A. Wiley et M. James Mullenbach, de Chicago. Ils sont également membres de la commission du travail dans les aciéries, nommés pour régler les différends surgissant entre patrons et employés de l'industrie de l'acier. Leur première tâche sera de régler les réclamations des ouvriers du textile au sujet de la partialité dont ils prétendent être l'objet de la part des patrons.

Mgr Maglione en audience pontificale

Cité du Vatican, 27 septembre.

Le Pape a reçu, hier matin mercredi, en audience privée, Mgr Maglione, nonce apostolique en France.

La nouvelle princesse de Piémont

Rome, 27 septembre.

La fille du prince et de la princesse de Piémont a reçu les prénoms de : Maria, Pia, Hélène, Elisabeth, Marguerite, Emilena, Mafalda, Louise, Tecla et Gennera.

Le poids de l'enfant est de 3 kg. 780 grammes. Par ses cheveux et ses yeux noirs, elle ressemble beaucoup à son père.

Les cadeaux, les fleurs et les télégrammes continuent à affluer au palais de Naples devant lequel plus de 30.000 personnes ont défilé aux sons de musiques militaires et fascistes. Le prince a dû paraître, à plusieurs reprises, au balcon. Il a été acclamé. Les Napolitains ont offert une relique de saint Janvier ; le haut-commissaire de Naples, un gobelet d'or ciselé ; la fédération napolitaine de l'œuvre « Maternité et enfance », une statuette d'or.

A Rome, toutes les maisons avaient fixé un nœud blanc sur la porte d'entrée. Il est certain que l'Italie est un peu déçue de n'avoir pas à fêter la naissance d'un héritier.

Mort de don Pedro de Bragança

Vienne, 27 septembre.

On annonce la mort survenue dans une maison de Tulln, près de Vienne, de don Pedro d'Alcantara, Louis-Philippe d'Orléans-Bragança.

Le prince était né à Pétropolis, près de Rio-de-Janeiro, le 15 octobre 1875, et était fils du comte d'Eu, — neveu du roi Louis-Philippe, — et de la princesse Isabelle de Bragança. Il avait épousé à Versailles en 1908 la comtesse Elisabeth Debrzensky, dont il avait eu deux fils et trois filles. En 1908, il avait renoncé à ses droits au trône brésilien en faveur de son frère Louis, mort en 1920, lequel les transmit à son fils don Pedro, qui vit actuellement à Paris.

Autocar broyé par un train en Haute-Italie

Bergame, 27 septembre.

Un grave accident s'est produit au passage à niveau de Terno, sur la ligne Bergame-Seregno, et a fait neuf morts et une quinzaine de blessés dont plusieurs sont dans un état désespéré.

Un autocar effectuant le service régulier de Bergame à Mecco arriva devant le passage à niveau et, trouvant les barrières ouvertes, il voulut alors traverser la voie, mais, au même moment, arriva à toute vitesse un train de marchandises, qui heurta l'autocar et le réduisit en miettes. Des débris ensanglantés, on a retiré six cadavres, parmi lesquels cinq peuvent à peine être identifiés, dont quatre femmes et une fillette de neuf ans. La sixième victime est encore inconnue. Trois autres femmes sont mortes pendant qu'on les transportait à l'hôpital.

Une tempête fait chavirer un bateau

Lauenbourg, 27 septembre.

Un grave accident s'est produit sur la mer Baltique au large de Lauenbourg. Un bateau à voile occupé par 5 hommes, à une soixantaine de mètres de la rive, a été atteint par la tempête et a chaviré. Les cinq pêcheurs furent noyés. La violence de la tempête a rendu vaine toute tentative de sauvetage.

SUISSE

Un emprunt de la ville de Lucerne

Lucerne, 27 septembre.

Le conseil municipal a discuté le projet d'émission d'un emprunt de 8 millions à 4 %. L'emprunt a été voté à une grande majorité ; les socialistes se sont abstenus.

Chambres fédérales

Berne, 27 septembre.

Le Conseil national a repris la loi sur les banques. L'article 16 traite de la protection de l'épargne. Seules les banques publiant des comptes annuels peuvent accepter des dépôts portant la dénomination « épargne ». Quant aux autres, il leur est interdit d'accepter des dépôts de ce genre et de faire figurer le terme « épargne » dans leur raison sociale ou d'en faire aucun usage à titre de réclame. En cas de faillites, les dépôts d'épargne seront colloqués dans la troisième classe jusqu'à concurrence de 3000 francs.

Selon la commission, ces dispositions ne sont pas applicables aux dépôts d'épargne garantis par un canton ou une commune, mais aux entreprises soumises à la surveillance du bureau fédéral des assurances.

M. Schmid (Zurich), radical, a réclamé des mesures plus étendues édictées par la Confédération et non par les cantons. Il a proposé plusieurs amendements : 1. que seules les entreprises ayant reçu des cantons l'autorisation d'exploiter la branche épargne pussent employer ce mot ; 2. que ces entreprises fussent tenues de placer au moins 90 % des dépôts d'épargne en cédules hypothécaires suisses ou en obligations d'Etat. Ces titres devront être conservés dans des coffres, à l'abri du feu, coffres qui ne pourront être ouverts qu'avec le concours d'un gardien des clés désigné par le canton. Un droit de cause légal grèvera les titres servant de garantie à ces dépôts ; 3. que les carnets de dépôts indiquent clairement que les avoirs qui sont inscrits ne sont pas soumis aux dispositions de la loi protégeant l'épargne.

M. Grünenfelder (Saint-Gall), conservateur, a proposé d'élever de 3000 à 5000 fr. le maximum garanti pour les épargnes en cas de faillite.

M. Saxer (Saint-Gall), radical, a présenté un amendement selon lequel les livrets d'épargne doivent mentionner sur la feuille des titres que les avoirs inscrits dans les livrets sont des dépôts d'épargne au sens du présent article.

M. Widmer (Zurich), conservateur, s'est prononcé pour une réglementation uniforme et a proposé la suppression de la disposition accordant aux cantons le droit d'édicter des mesures plus étendues.

M. Aeby (Fribourg), conservateur, dit qu'il faut s'en tenir au juste milieu proposé par la commission. Le fédéralisme est un principe qui correspond à des situations naturelles et sociales différentes. N'en pas tenir compte, serait grossir le nombre des adversaires de la loi.

CALENDRIER

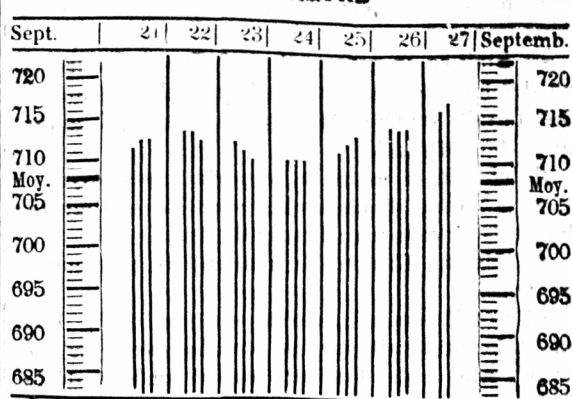
Vendredi, 28 septembre.

Saint VENCESLAS, martyr
Saint Venceslas, duc de Bohême, fut assassiné par sa propre mère et son frère, en haine de la religion († 936).

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

27 septembre

BAROMETRE



THERMOMETRE C.

Septembre	21	22	23	24	25	26	27	Septembre
7 h m.	14	11	13	14	14	10	11	7 h m.
11 h m.	18	17	19	19	19	18	18	11 h m.
7 h soir	15	16	17	17	16	19		7 h soir

Temps probable

Zurich, 27 septembre, 11 h. du matin.

Très beau temps. Assez chaud.

Grand incendie en Alsace

Dans la nuit de mardi à hier mercredi, un grave incendie, dont les causes sont inconnues, s'est déclaré à Strasbourg, dans les anciens bâtiments de l'arsenal appartenant à la ville. Le bâtiment, abritant une fabrique de plumes et duvets, a été presque complètement détruit ; une grande quantité de marchandises, machines et meubles ont été la proie des flammes. Une clinique située à côté a subi de grands dégâts par suite du feu et de l'eau.

Les dégâts sont évalués de 2 millions à 2 millions et demi.

Automobile contre un arbre

Dans la nuit de mardi à hier mercredi, sur la route de Mechernich, à Dormagen (Rhénanie), une automobile occupée par sept personnes est allée s'écraser contre un arbre. Deux des passagers furent tués sur le coup et un troisième succomba à l'hôpital. Trois autres ont été légèrement blessés. Le conducteur n'a eu aucun mal. Il déclare avoir été aveuglé par les phares d'une voiture venant en sens inverse.

Les bandits chinois

Hier mercredi, à Changhaï, un agent de police, sujet britannique, a été grièvement blessé par des bandits chinois qui ont ouvert le feu sur lui aux environs de la concession internationale. Deux d'entre eux ont été arrêtés.

SUISSE

Grand incendie près de Sion

Un incendie a éclaté hier matin, mercredi, au village d'Ayent, près de Sion. Le feu a pris dans un grenier appartenant à M. Moos. Cinq granges, deux greniers, deux maisons d'habitation et des dépendances ont été consumés. On attribue l'incendie à une imprudence.

Mort tragique d'un domestique

M. Alois Corbaz, âgé de soixante-huit ans, domestique de campagne, à Mont-sur-Lausanne, arrachait, hier mercredi, des pommes de terre avec un arrachoir mécanique attelé de deux chevaux, lorsque ceux-ci s'emportèrent. M. Corbaz fut traîné sur une longue distance et eut la poitrine défoncée par le soc de l'instrument. La mort a été instantanée.

Contrebande de beurre danois

Les agents des services des enquêtes de l'administration des douanes, à Genève, ont arrêté les nommés Aimé Fournier, Lucien Dunant et Oscar Magnin, en flagrant délit de contrebande de beurre danois. En effet, entrée par le poste de douane du Grand Saconnex, une camionnette chargée de bananes dissimulait 339 kilos de beurre danois que les contrebandiers étaient en train de décharger lorsque les agents de douane, les ayant suivis en automobile, les arrêtèrent. Le trio avoua avoir importé jusqu'ici frauduleusement à Genève près de 1000 kg. de beurre.

Le cours de l'enquête a amené deux nouvelles arrestations : celles des nommés Antoine Defaisiaux et Ernest Schwab.

Ouvrier noyé

Deux ouvriers de l'usine électrique de Zurich posaient hier matin, mercredi, une conduite près de l'Uraniabrücke. Ils utilisaient à cet effet une barque fixée par des cordes. Par suite d'une fausse manœuvre, l'embarcation chavira et les deux hommes tombèrent dans la Limmat. Le monteur Edouard Kilchenmann, quarante-neuf ans, célibataire, se noya, son pied étant resté pris dans les cordes.



Monsieur Alphonse Monney, et ses enfants, à Cournillens ; M. et M^{me} Alfred Aeby-Kolly, à Misery ; les familles Egger-Aeby à Pensier, Aeby-Egger à Gressier, Mory-Aeby à Cournillens ; M. Alphonse Aeby, à Fribourg ; les familles Aeby-Niclass à Cournillens, Jaquet-Aeby à Belfaux ; M^{me} veuve Ed. Monney, à Cournillens ; M. Alexis Monney, et ses enfants, à Cournillens et à Lossy ; M. et M^{me} Thorin-Monney, et leurs enfants, à Fribourg ; M. et M^{me} Angèle Audergon et leurs enfants, à Cournillens ; M. et M^{me} Léon Monney, à Misery ; la famille Charles Audergon, en France ; M^{me} Vve Audergon, et ses enfants, à Courtion, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée épouse, mère, sœur, belle-fille, belle-sœur, tante et cousine

Madame Alexandrine Monney-Aeby

décédée après une courte maladie, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu samedi, 29 septembre, à 10 heures, à Courtion.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Société de tir des carabiniers de Cournillens fait part du décès de

Madame Alexandrine MONNEY

épouse de son ancien caissier pendant 20 ans

L'enterrement aura lieu à Courtion, samedi, 29 septembre, à 10 heures.

LES SPORTS

Le match de football Suisse-Tchéco-Slovaquie

Le premier match international de la saison opposera, comme on sait, le 14 octobre prochain, à Genève (stade des Charmilles), l'équipe suisse à l'équipe tchéco-slovaque.

On se souvient que le dernier match entre ces deux équipes a eu lieu le 31 mai dernier, à Turin (coupe du monde), et que les Tchèques n'ont gagné que par 3 buts à 2 (mi-temps : 1 à 1), après une bataille ardente, les offensives suisses échouant sur le gardien Planicka, qui fit une partie merveilleuse.

Le match du 14 octobre, qui comptera pour la coupe d'Europe, sera donc, en quelque sorte, une revanche de la partie de Turin. La coupe d'Europe réunit les équipes d'Italie, de Hongrie, d'Autriche, de Tchéco-Slovaquie et de Suisse.

En vue de la formation de l'équipe suisse, l'Association de football avait convoqué 25 joueurs, hier, à Zurich. Après une heure de théorie, les deux équipes suivantes ont disputé un match sur le terrain des Young-Fellows :

Equipe azur : Bizzoro ; Wieler II, Volery ; Hufschmidt, Loichot et Lertscher ; von Känel, Spagnoli, Kielholz, Jæggi IV et Aebi.

Equipe blanche : Schlegel ; Baumgartner, Weiler II ; Wuilleumier, Jaccard et Hänni ; Ch. Lehmann, Billeter, Buche, Frigerio et Friedli.

L'équipe « azur » a gagné par 3 buts (von Känel, Weiler et Kielholz) à 2 (Billeter et Friedli). Séchehaye, présent, n'a pas joué, étant blessé.

A la suite de la rencontre d'hier, la tâche des sélectionneurs ne sera pas facile, car peu d'hommes se sont imposés au cours de ce match.

La coupe America

Les épreuves pour la coupe America, qui se disputent près de New-York, comportent sept manches. Le yacht qui remporte quatre victoires s'adjuge la coupe. Après la course de lundi, le *Rainbow* (Etats-Unis) en avait trois à son actif, et l'*Endeavour* (Grande-Bretagne) deux. C'est donc l'épreuve de mardi (sur une distance de 30 milles, parcours triangulaire de 10 milles de côté) qui a été décisive.

La mer était un peu moins agitée que la veille au large de Newport (Rhode-Island), mais le ciel restait couvert, et les vents assez brusques du nord-nord-est balayaient de temps en temps de fortes averses.

Le bâtiment de M. Sopwith (G.-B.) s'est bien comporté au début, tandis que celui de M. Vanderbilt éprouvait de sérieuses difficultés. Mais, l'équipage américain, beaucoup plus rapide à la manœuvre des voiles que l'équipage britannique, a bientôt repris la tête. Avant d'atteindre la seconde marque de base du triangle, le *Rainbow* dépassait l'*Endeavour*, et au deuxième tournant, il menait avec une marge de 2 min. 40 s.

Le *Rainbow* a franchi la ligne d'arrivée 55 s. avant l'*Endeavour*, de sorte que la coupe America reste aux Etats-Unis.

Le grand-prix motocycliste vaudois

Le grand-prix motocycliste vaudois, organisé par le Moto-Club vaudois, aura lieu le dimanche après midi 7 octobre, aux Plaines du Loup, près de Lausanne.

Le tracé, comme de coutume, affecte la forme d'un huit : chemin du Grey, aérodrome, le Solitaire, aérodrome, Bois-Mermet, Vélodrome, Chemin du Grey.

Les petites motos, jusqu'à 175 cm³, feront 16 tours = 80 km. ; temps maximum : 1 h. 50 min. Motos jusqu'à 250 cm³ ; 20 tours = 100 km. ; temps maximum : 1 h. 50 min. Motos 350 cm³ et au-dessus : 30 tours = 150 km. ; temps maximum : 2 h. 15 min.

Les concurrents seront divisés en deux classes : experts et amateurs.

Les patrouilles militaires de ski

Les autorités militaires compétentes viennent de donner l'autorisation à la Société fédérale des sous-officiers, section de La Chaux-de-Fonds, d'organiser le concours de patrouilles militaires de ski de la deuxième division ; la date de ces courses a été fixée au 10 février prochain, à La Chaux-de-Fonds.

FRIBOURG

Société suisse des officiers du train

La Société suisse des officiers du train tiendra le dimanche 7 octobre sa 12^{me} assemblée générale à Fribourg. Le lieutenant-colonel Zwicky, professeur à l'université de Zurich, fera une conférence sur *L'élevage des chevaux de sang en Hongrie*, avec film et projections. M. le lieutenant-colonel Reichling, conseiller national, parlera de *La réorganisation de l'instruction de la troupe du train*. En outre, on discutera d'autres questions intéressantes pour le train et on tiendra compte de l'entretien des liens de camaraderie. Quant aux détails de l'ordre du jour, on renvoie à la circulaire d'invitation et à la publication dans *L'artilleur suisse*. Les inscriptions sont à adresser jusqu'au 3 octobre à M. le major Merki, Berne-Bümplitz.

Une cigogne à Romont

Hier jeudi, pendant les funérailles de M. le syndic Criblet, à Romont, une cigogne est allée se poser sur une cheminée de l'Hôtel de Ville, puis, après avoir décrit quelques vols au-dessus de la cité, prit son départ dans la direction du sud.

La seconde cueillette des fraises

Qu'on trouve quelques fraises en automne, cela n'est pas rare, mais qu'elles existent en quantité, comme cette année, c'est un phénomène de végétation que nous devons au bon soleil qui nous tient fidèle compagnie depuis de longues semaines.

Hier, on nous signalait que, dans la contrée de Léchelles, on avait trouvé beaucoup de fraises d'une maturité parfaite et d'un goût savoureux. Ce matin, un de nos abonnés nous a apporté deux bouquets de magnifiques fraises cueillies dans la forêt de Sales (Sarine).

Cyclisme

On nous écrit :

Dimanche passé, s'est déroulée la course de vitesse, comptant pour le championnat du club « La Pédale fribourgeoise ».

Le public était nombreux et a assisté à des courses rapides et animées. C'était un plaisir de constater combien les tout jeunes apportaient d'ardeur à la lutte. Ce club peut avoir foi en son avenir. Voici le classement : 1. Paulard ; 2. Neuhaus ; 3. Singy ; 4. Delley ; 5. Etienne ; 6. Geinoz ; 7. Schärer ; 8. Perroulaz ; 9. Rumo.

Dimanche prochain, ce sera la dernière course officielle du club, sous forme de compétition, par équipes. Plusieurs équipes sont formées parmi les membres, chacune portant son maillot respectif. Le parcours de 75 km. empruntera le

circuit allant de Richemont à Beaugard, Cormanon, Vieux-Stand, Les Daillettes, Richemont, à parcourir quinze fois.

Conservatoire de musique

On nous écrit :

Comme nous l'avons annoncé, la réouverture du Conservatoire est fixée au 3 octobre. Cette circonstance nous donne l'occasion de recommander chaudement notre Institut à tous ceux qui s'intéressent à la musique. Les cours, sans exception, méritent l'attention à tous points de vue. Une innovation à signaler est l'introduction de la virtuosité, avec diplôme, au programme des classes de piano.

Si les demandes sont suffisantes, il sera aussi organisé des cours collectifs de chant. Ce système facilitera cette étude au point de vue financier. Nous ne saurions assez insister sur le solfège, qui est une préparation des plus utiles à l'étude de tout instrument.

Notre Ecole de musique mérite la sympathie du public ; l'enseignement qui s'y donne conduit à d'excellents résultats tous ceux qui savent en profiter. Du reste, les finances de cours sont inférieures à celles des autres Conservatoires suisses.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction. Les inscriptions sont reçues au bureau du Conservatoire à partir du 1^{er} octobre, entre 10 h. et 11 h. du matin et 2 h. et 5 h. de l'après-midi, ou par écrit.

Foire aux provisions

(4-15 octobre.)

La 5^{me} Foire aux provisions s'annonce sous les plus heureux auspices. Le nombre des exposants est allé chaque année en augmentant ; le nombre des visiteurs a doublé, et le chiffre des affaires traitées à la Grenette est fort réjouissant.

La Foire doit développer encore et attirer une clientèle fidèle, grâce à l'abondance et à l'excellence des produits qu'elle offrira aux consommateurs.

La production agricole a fait en ces vingt dernières années des progrès énormes au point de vue de la qualité et de la quantité. Les agriculteurs fribourgeois ne peuvent pas rester en arrière, dans l'emploi des méthodes de production, s'ils ne veulent pas succomber sous la pression d'une concurrence qui devient toujours plus âpre.

Nos écoles d'agriculture, nos cours agricoles sont institués pour donner à nos agriculteurs les armes qui sont nécessaires pour lutter dans la terrible bataille économique. La Foire aux provisions est une sorte de complément à nos établissements d'instruction professionnelle agricole, un exposé vivant, avec les preuves à l'appui, des résultats obtenus avec l'application des méthodes conseillées par la science agricole.

« Fribourg expose et vend les produits de son sol. » C'est là un appel vibrant à l'esprit de solidarité du consommateur qui est invité à réserver à nos agriculteurs fribourgeois les faveurs de ses commandes. Notre arboriculture, notre horticulture, notre aviculture, notre industrie laitière, nos industries à domicile et plusieurs industries qui utilisent les matières premières tirées de la terre fribourgeoise s'efforcent d'offrir au public des produits de première qualité. Cet effort mérite d'être encouragé.

On doit être reconnaissant à la Fédération des syndicats agricoles du canton de Fribourg d'avoir organisé la Foire aux provisions et d'en poursuivre avec persévérance le développement pour l'honneur et la prospérité de l'agriculture fribourgeoise.

Chronique judiciaire

TRIBUNAL DE LA SARINE

Hier, mercredi, le tribunal de la Sarine a siégé toute la journée, sous la présidence de M. Neuhaus.

Il s'est occupé d'abord d'un repris de justice G. H., étranger au canton, qui a injurié un gendarme, l'accusé a reconnu les faits et s'est vu condamner à quinze jours de prison.

Un agent d'assurance, R. G., devait se présenter pour répondre à une plainte portée contre lui par la Compagnie dont il était le représentant. Il avait encaissé des primes sans rendre compte à la société. R. G. était absent. Il a été condamné par défaut à une année de prison et aux frais pour abus de confiance et fraude.

M. l'avocat Lorson défendait les intérêts de la société d'assurance C. A. P.

E. B. et son épouse E. B. ne se sont pas présentés pour répondre à une accusation portée contre eux pour fraude et complicité de fraude.

Etant en faillite, ils ont fait une commande de marchandises sans la payer. C'est pour chacun trois mois de prison par défaut.

Et maintenant une rixe. Plainte et contre-plainte des nommés J. C. et H. J., à Posieux, ont été déposées.

J. C. ayant injurié son adversaire, payera 5 fr. d'amende et le 1/2 des frais. H. J. payera 20 fr. d'amende plus les deux tiers des frais. Il versera en outre 30 fr. d'indemnité civile à J. C.

Z., défendu par M. Lorson, a eu une querelle avec S., à Péroles, dont les intérêts étaient confiés à M. Jean Bourgnicht. Après des épithètes mal sonnantes, on en vint aux coups. Pour couper court à de semblables procédés, S. payera 10 fr. d'amende et les frais de justice.

Le nommé B. a frappé le fils T. qui se trouvait dans un champ à Givisiez et cela sans raisons plausibles. Aussi, le tribunal a condamné B. à 50 fr. d'amende. Il payera 5 fr. d'indemnité civile aux bourses des pauvres de Fribourg et de Corminbœuf.

Une assez sérieuse affaire instruite contre G. a occupé une partie de la matinée du tribunal. Elle fut renvoyée pour compléments de preuves.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

« Mutuelle ». — Ce soir jeudi, 27 septembre, à 20 h. 15, répétition générale au local suivie d'une courte assemblée.

Société fédérale de gymnastique « La Freiburgia ». — Demain vendredi, 28 septembre, reprise des leçons. Pupilles à 6 h. 30, à la halle des Grand'places. Adultes à 8 h. 30, à la halle des Grand'places également.

Monsieur et Madame Bopp-Schwab, et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Suter-Schwab, et leur enfant ;

Mademoiselle Adèle Schwab ;

Mademoiselle Olga Schwab ;

ainsi que les familles parentes, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Vve Magd. SCHWAB

leur chère mère, grand'mère et arrière-grand'mère, enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 82 ans, après une courte maladie.

Les obsèques auront lieu samedi, 29 septembre. Départ de la maison mortuaire, Grandes-Rames, à 1 heure.

Feuilleton de LA LIBERTÉ

LES SOUTIENS

par JEAN DE LA BRÈTE

— J'ajoute, poursuivit Mlle Decicé, pour que vous ne l'appreniez pas indirectement, que mon choix est fait.

— Ah !...

Thierry crut que son cœur s'arrêterait, mais remarquant l'air attristé de Mlle Decicé, il reprit d'un ton presque ferme :

— Ne soyez pas triste... je regrette d'être pour vous la cause d'une souffrance même passagère. Mais vous avez certainement passé plus d'une fois par l'épreuve que je viens de vous imposer.

— Etait-ce la même chose ? Des indifférents, ou des hommes sans fond sérieux ; leur demande me faisait sourire. Mais avec vous qui m'inspirez tant d'amitié !

Il lui prit la main et la porta à ses lèvres.

— L'amitié demeurera... vous la retrouverez toujours si vous avez besoin d'elle.

— Merci, Thierry, je n'attendais pas moins de vous.

Elle était soulagée, car la maîtrise de M. Dosmont la rassurait sur les conséquences de son refus. Elle avait toujours espéré qu'une déclaration serait évitée, et se doutait bien que la différence de fortune était la cause première du silence de son ami. Mais il venait d'être nommé président de Chambre, et la perspective d'une brillante carrière rapprochait les distances.

Cependant, il ne parlait pas ; son regard direct ne quittait pas le visage de Gabrielle qui commençait à s'impatienter.

— Puis-je, dit-il, être indiscret en désirant connaître le nom de celui que vous avez accepté ?

— Certainement ! je ne veux pas que vous l'appreniez par la voix des autres. Vous le connaissez de longue date : Renaud Saint-Merric. Il crut entrevoir un certain défi dans le port de la tête et les beaux yeux bruns ; elle n'ignorait pas son antipathie pour les oisifs, mais il répondit tranquillement :

— Un élégant et charmant garçon. Au revoir, Gabrielle.

Lorsqu'il s'appuya de nouveau sur le parapet du pont de Sully, l'accablement d'un désastre pesa sur lui. Une chose avait passé qui broyait son cœur, dispersait ses espérances, compromettait son avenir ; jamais il n'aimerait avec la même intensité.

Cependant, il n'était pas accablé comme il devait l'être plus tard. Sa douleur était distraite par la pensée de l'homme qui avait su conquérir l'affection de Mlle Decicé.

Renaud Saint-Merric appartenait à une famille très liée autrefois avec la famille Dosmont. La légende voulait que des départs et des circonstances imprévues les aient séparés.

En réalité, une brouille complète était survenue à la suite d'une grande indécatesse, ou plutôt d'une escroquerie de M. Saint-Merric, grand-père de Renaud.

Avec un emprunt généreusement accordé par le président Dosmont, aïeul de Thierry, M. Saint-Merric avait redressé sa situation momentanément très compromise, mais, quand il fallut rendre la somme dont la perte était une demi-ruine pour son ami, il se déroba. A différentes reprises, il demanda un sursis, et ce sursis devint peu à peu une négation de sa dette.

M. Dosmont recula devant un procès dont la honte eût pesé sur la vie des fils de M. Saint-Merric. Il regrettait moins son argent que sa foi dans l'amitié et l'honorabilité de l'homme qui l'avait trompé.

Longtemps après, les petits-enfants s'étaient rencontrés au collège et avaient sympathisé. Plus tard, le père de Thierry lui raconta les faits qui avaient motivé une rupture entre les familles.

— Mais, ajouta-t-il, le fils de cet indécant ne connaît pas l'incident, j'en suis convaincu. Son frère est mort tout jeune ; seul héritier, d'heureuses spéculations, surtout une excellente administration ont augmenté sa fortune et, s'il savait, il payerait la dette de son père ; son honorabilité est connue.

A la sortie du collège, les relations entre les jeunes gens s'espaçèrent, puis, de longues années après, alors que leur vie s'était dessinée, ils se rencontrèrent chez des amis communs et souvent chez M. Decicé.

Thierry n'avait qu'une mince sympathie pour Renaud Saint-Merric. Il se demandait si Mlle Decicé, apprenant un fait déshonorant sur la famille qui allait devenir sienne, ne reculerait pas devant le mariage.

Non pas qu'il s'arrêta un seul instant à la possibilité d'une révélation, à la pensée de troubler le bonheur de la femme qu'il aimait ; il s'irritait même que le vieux souvenir, enterré depuis tant d'années, lui revint si inopportunistement, mais ce souvenir le ramenait avec quelque amertume à une comparaison entre l'intégrité parfaite de sa famille et l'intégrité présumée des Saint-Merric.

Longtemps il demeura sur le pont ; il reculait le moment d'apprendre son échec à Bérengère

et, malgré sa raison, s'attardait un peu lâchement à la même place.

« Comme tout change subitement ! » se disait-il en regardant un spectacle qu'il avait toujours aimé et qui ne parlait plus à son admiration.

Le soleil filtrait à travers des nuages gris, très fins, qui montaient à l'horizon pour se développer en nappes légères ; ils formaient dans leur diversité, dans leurs teintes variées un beau cadre à Notre-Dame, et le très vieux passé de ce vieux quartier les avait vus s'étendre, dans les larges espaces qui les laissaient à découvert. De cette évocation, se dégageait une mélancolie qui n'était pas sans douceur. Mais que sont ces impressions quand le cœur souffre tant ?

Toutefois « la douleur a ses équilibres » ; ce mot d'un philosophe traversa la mémoire de M. Dosmont et il se redressa en songeant que l'affection de sa sœur était presque un contre-poids à son chagrin. Il se redressa surtout parce que le mot équilibre lui rappelait une des qualités qu'il estimait le plus dans un caractère.

Se décidant à rentrer, il trouva sa sœur qui l'attendait debout dans le salon. Elle avait tout compris en apercevant sur le pont et, sachant qu'il détestait les plaintes ou l'expansion de sentiments pénibles, elle dit simplement :

— Oh ! l'absurde Gabrielle !

— Comment sais-tu ?

— Mon cœur possède un don de double vue. Elle sauta au cou de son frère et, sans rien ajouter, le laissa à lui-même.

Mais, réfugiée dans sa chambre, elle pleura de tout son cœur. Elle connaissait assez Thierry pour savoir qu'une telle blessure ne guérirait

NOS FERMES FRIBOURGEOISES

Voici l'heure dorée des soirées d'automne où les pigeons tournoient au-dessus des fermes fribourgeoises. Leur ronde se mêle à celle des martinet, puis se dénoue par un brusque atterrissage sur les grands toits.

Au coin d'un pré, des bras musclés, armés de fourches, achèvent de charger une dernière charretée de regain. Tout à l'heure, sur le chemin qui conduit à la grange, les essieux gémissent sous le poids de la récolte parfumée.

Coiffées de leurs grands toits, les fermes fribourgeoises sont éparpillées d'une frontière du canton à l'autre. Il en est qui se trouvent réunies autour d'un clocher.

Quel que soit le moment où l'on passe auprès de ces demeures de chez nous, il y règne toujours un peu d'animation et de bruit. Les abeilles donnent l'exemple.

Quel que soit le moment où l'on passe auprès de ces demeures de chez nous, il y règne toujours un peu d'animation et de bruit. Les abeilles donnent l'exemple.

glorieux de la ferme. Dès que l'aube s'annonce, les faucheurs, la faux sur l'épaule et la « molette » fixée à la ceinture, s'en vont au bout du pré et commencent à faire tomber l'herbe en vagues immobiles que les fanesuses viendront étaler.

Après six jours de travail, arrive la trêve du dimanche. C'est la trêve sacrée accordée au repos mais sanctifiée par la part offerte à Dieu.

Nos fermes fribourgeoises abritent sous leurs grands toits des familles fortes et saines, fidèles à nos traditions. Honnêtes et laborieuses, riches d'enseignements transmis par les aïeux, elles perpétuent en leurs nombreux enfants les qualités de chez nous.

Georges Favre.

Deux nouveaux députés

M. Criblet, syndic et député de Romont, décédé ces jours passés, sera remplacé au Grand Conseil par M. Louis Glardon, coiffeur, à Romont; M. Léopold Delabays, qui vient d'être nommé préfet de la Gruyère, aura comme successeur au Grand Conseil M. André Bochud, constructeur-mécanicien, à Bulle.

Biomalt remplace vacances différées remontant fortifiant. Image of a Biomalt product box.

Concours des syndicats d'élevage bovin

La Direction de l'intérieur et de l'agriculture a décidé les prescriptions ci-après, relatives aux concours des groupes des syndicats d'élevage bovin, pour l'année 1934.

Les concours sont fixés aux dates suivantes :

Lundi, 1er octobre : 9 h. : Vallon, R. (race tachetée rouge); Murist, R.; Saint-Aubin, R.; 10 h. : Gletterens, R.; Vuissens, R. 13 h. : Delley, R.; Rueyres-les-Prés, R.; Domdidier, R.

Mardi, 2 octobre : 9 h. : Morat II, R.; Courtepin, N. (race tachetée noire); Rue, R.; Châtres, R. 13 h. : Morat I, R.; Courtepin, R.; Rue, N.; Ried, R.

Mercredi, 3 octobre : 9 h. : Autavaux, R.; Cheiry, R. 10 h. : Forel, R.; Fétygny, R. 13 h. : Estavayer, R.; Ménières, R.

Jeudi, 4 octobre : 9 h. : Promasens, R.; Wünnwil, R.; Guin, R. 13 h. : Porsel, R.; Tavel, R.; Planfayon, R.; Alterswyl, R.

Vendredi, 5 octobre : 9 h. : Semsales, N.; Fribourg, R.; Neyruz, R. 13 h. : Semsales, R.; Saint-Antoine, R.; Grolley, R.

Samedi, 6 octobre : 9 h. : Ueberstorf, R.; Tinterin, R.; Cormondes, R. 13 h. : Prez-vers-Noréaz, R.; Saint-Ours, R.; Cormérod, R.

Lundi, 8 octobre : 9 h. : Charmey, N.; Romont, R.; Attalens, N. 13 h. : Charmey, R.; Attalens, R.

Mardi, 9 octobre : 9 h. : Sâles, N.; Epagny, N.; Marly, R.; Givisiez, N. 13 h. : Sâles, R.; Gruyères, R.; Marly, N.

Mercredi, 10 octobre : 9 h. : Ependes, N.; La Joux, N.; Bellegarde, R. 13 h. : Arconciel, N.; La Joux, R.; Cerniat, N.

Jeudi, 11 octobre : 9 h. : Châtel-Saint-Denis, N.; Belfaux, R.; Vuadens, R. 13 h. : Châtel-Saint-Denis, R.

Vendredi, 12 octobre : 9 h. : Saint-Martin, N.; Grandvillard, R.; Estavannens, N.; Villariaz, R. 13 h. : Saint-Martin, R.; Albeuve, R.; La Tour, R.; Romont, N.

Samedi, 13 octobre : 9 h. : Pont-la-Ville, N.; Le Bry, N.; Farvagny, R.; Marsens, N. 13 h. : La Roche, N.; Avry-devant-Pont, R.

Lundi, 15 octobre : 9 h. : Avry-sur-Matran, R.; Vuisternens-devant-Romont, N.; Orsonnens, R.; Autigny, R. 13 h. : Vuisternens-en-Ogoz, R.; Vuisternens-devant-Romont, R.; Cottens, R.

Mardi, 16 octobre : 9 h. : Montagny, R.; Bulle, N.; Chavannes-les-Forts, N. 13 h. : Montagny, N.; Vaulruz, N.; Sommentier, N.

Mercredi, 17 octobre : 9 h. : Sivrize, R.; Heitenried, R.; Treyvaux, N. 13 h. : Villaz-Saint-Pierre, R.

Jeudi, 18 octobre : 9 h. : Schmiten I, R.; Le Mouret, R.; Schmiten II (Bœsingen), R.; Praroman, N.

Vendredi, 19 octobre : 9 h. : Bulle, R.; Riaz, R.; Remaufens, R. 10 h. : Prayoud, R. 13 h. : Le Crêt, N.

Samedi, 20 octobre : 9 h. : Villarvolard, N. 13 h. : Hauteville, R.; Bellechasse, R.

Lundi, 22 octobre : 9 h. : Le Châtelard, R.; Grangeneuve, R. et N. 13 h. : Grangettes, R.

RADIO

Vendredi, 28 septembre

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, concert par le petit Orchestre Radio-Lausanne. 16 h. (de Zurich), concert, émission commune 18 h., Rythmique et eurythmie, causerie par Mme Dubril. 18 h. 25, musique champêtre et musique légère. 19 h., chronique touristique et sportive. 19 h. 15, musique de jazz. 19 h. 50 (de Berne), Lobetanz, poème musical d'Otto-Julius Bierbaum.

musique de Ludwig Thuille, avec le concours de l'orchestre de la ville de Berne. 21 h. 10, dernières nouvelles. 22 h. 15, bulletin de l'Automobile-Club suisse et du Touring-Club suisse. 22 h. 20, Pour les Suisses à l'étranger, causerie par M. Pierre Rochat, conseiller national.

Radio-Suisse allemande

12 h. 40, pots pourris gais (gramo). 15 h. 30, gramo-concert. 16 h., émission commune, musique récréative du temps rococo. 16 h. 55, musique récréative, concert par les sœurs Wildhaber (chant) et l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 19 h. 20, Le défilé historique et la sentinelle des Rangiers, causerie par M. Jos. Beuret, Berne.

Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 20 h., soirée consacrée à l'Autriche.

Stations étrangères

Radio-Paris, 20 h. 45, théâtre. Tour Eiffel, 20 h. 30, radio-concert de musique moderne. Paris P. T. T., 20 h. 30, Philémon et Baucis, opéra en deux actes, de MM. Barbier et Carré, musique de Gounod. Lyon-la-Doua, 20 h. 30, soirée littéraire, organisée par l'Association des amis de la Doua. Strasbourg, 22 h., concert d'orchestre retransmis d'un café. Bruxelles, 21 h. 15, concert d'orchestre symphonique. Radio-Luxembourg, 20 h. 20, concert varié par l'Orchestre Radio-Luxembourg Koenigsusterhausen, 20 h. 55, concert par Elly Ney et le grand orchestre de la station. Stuttgart, 16 h., concert d'orchestre symphonique. Munich, 19 h., concert récréatif par le petit orchestre symphonique de Munich. Londres (Davenport), 22 h., concert par l'orchestre de la B. B. C. Londres régional, 20 h., promenade-concert, relayé du Queen's Hall, Londres, et donnée par l'orchestre symphonique de la B. B. C. Vienne, 19 h. 20, concert récréatif par l'orchestre de la station. 21 h. 15, 5me concert à l'occasion de la fête de la « Ravag », donné par l'orchestre symphonique de Vienne.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

7 h. 15 à 8 h. 10, Francfort, concert matinal. 14 h. à 15 h. 10, Lyon-la-Doua/Toulouse, une heure variée. 15 h. 30 à 15 h. 59, Zurich, gramo-concert. 22 h. 45 à 1 h., Vienne, disques. 23 h. 20, musique de jazz.

Le nombre de postes de radio en Europe

D'après des chiffres qu'on communique de source officielle, le nombre des postes de radiophonie, en Europe, était, au 1er juillet 1934 :

Table with 3 columns: Country, Number of posts, and other details. Includes entries for Algérie, Allemagne, Belgique, Danemark, Dantzig, Egypte, Espagne, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède, Suisse, Tcheco-Slovaquie, Yougoslavie.

En outre, à cette même date du 1er juillet, on comptait, en ce qui concerne les abonnés aux centrales de distribution radiophonique, en :

Table with 3 columns: Country, Number of subscribers. Includes entries for Hollande, Belgique, Suisse.

La radio à bord des avions militaires

A la suite des récentes manœuvres aériennes qui se sont déroulées dans la région parisienne, le vœu avait été émis que les appareils militaires français fussent équipés d'appareils de radiotéléphonie.

Ce perfectionnement important va être apporté sous peu aux avions de l'armée française. En effet, le général Denain, ministre de l'air, a expérimenté lui-même, à bord d'un avion en vol au-dessus de l'aérodrome de Villacoublay, un appareil émetteur et récepteur dont il se propose de doter à bref délai certaines formations.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

pas avant plusieurs années, si jamais elle guérissait, et sa nature tendre, affectueuse, ne voyait rien de plus douloureux que la souffrance de ceux qu'on aime.

Sa petite figure intelligente, d'une jeunesse enfantine, demeura toute désolée jusqu'au moment où elle comprit la nécessité de dissimuler son émotion. Elle bassina ses yeux et, à l'heure du dîner, s'assit avec calme en face de son frère; furtivement, elle l'examinait et attendait.

Gabrielle a choisi son mari, dit-il tout à coup.

Renaud Saint-Merric ?

Tu le savais ?

J'observe! dit-elle avec le regard spirituel qui déridait toujours M. Dosmont.

Oui... son choix est fait; elle me l'a dit loyalement, ou mieux courageusement, car elle s'affligeait de ma peine. Je devinais ces regrets à son air attristé; elle est bonne et son amitié est sincère.

Qu'as-tu pensé en apprenant ce choix ?

Que la famille Saint-Merric, sous une autre forme que celle d'autrefois, jette une ombre sur la nôtre. Mais il serait injuste de reporter sur ce rival heureux l'antipathie que son aïeul m'inspire rétrospectivement.

Injuste et indigne de toi.

Tu crois donc, Bérengère, que mes pensées sont à l'abri des mauvais ferments ?

Mais oui, je le crois! D'ailleurs, tu n'y céderais jamais.

Confiance excessive! répliqua-t-il avec un peu de tristesse.

Elle n'ignorait pas, cette petite et intelligente Bérengère, qu'il suffisait d'une pensée, d'un souvenir, échos de traditions élevées ou nobles,

pour que la nature de son frère se maintint dans l'ordre avec fermeté.

Il n'était pas ses idées, et peu d'amis connaissent les vus originales ou fortes qui soutenaient un caractère dont l'élévation naturelle était connue.

Pour Bérengère, une façon cornélienne de subir les événements ou de résister à une tentation n'était pas la sienne. Très religieuse, très simple dans ses croyances, elle y puisait sa vie morale sans hésiter, sans discuter. « Je suis toujours sûre de ne pas me tromper, disait-elle avec conviction, puisque notre religion ne prêche que le bien et soutient l'âme au-dessus de ses propres forces. »

M. Dosmont, sans partager les croyances de sa sœur, les respectait et les aimait comme un terrain fertile, mais il s'arrêtait au seuil de la foi catholique en restant simplement déiste.

Il vit qu'elle avait pleuré et chercha à la détourner du chagrin qui le concernait.

Quand iras-tu chez ton oncle, Bérengère ?

Demain, vers 3 heures; je lui ai téléphoné.

Il est bien disposé à te conseiller ?

Oh! oui! Il placera ma fortune au mieux de mes intérêts. Viendras-tu avec moi chercher l'argent à la banque ?

Non! Tu as vingt-deux ans et je suis d'avis que une femme doit apprendre, très jeune, à se débrouiller dans les affaires courantes.

Satisfaite que M. Dosmont écartât si promptement sa peine pour penser à elle, Bérengère reprit :

Quelle surprise en recevant cette lettre du notaire qui m'apprenait mon héritage! Je n'en reviens pas encore! Je croyais si bien cette vieille parente brouillée avec nous!

Nous l'avions négligée, sans qu'il y eût brouille. Elle a bien agi.

Oui, mais tout à moi, rien à toi...

Elle t'avait connue enfant, adolescente, moi, elle ne m'avait aperçu que trois fois dans le cours de son existence.

N'importe! nous devrions partager... mais tu es entêté, Therri.

Beaucoup! quand il s'agit de ton avenir et de ton bonheur. Et puis, je n'ai besoin de rien; toi, c'est différent!

Les yeux vifs de Mlle Dosmont scrutèrent la physiognomie de son frère.

Connaissait-il le secret de son cœur? Elle ne le croyait pas et, jusqu'à nouvel ordre, n'en voulait pas parler, craignant des obstacles ou des discussions.

Ils s'aimaient autant que frère et sœur peuvent s'aimer, mais leurs jugements différaient souvent.

A quoi penses-tu en me regardant si attentivement ?

A notre affection, à notre manière de voir, parfois différente.

Est-elle si différente? Nous partons d'un point de vue opposé et nous nous rencontrons pour bien agir, du moins je le crois.

C'est possible... mais tes points de vue te soutiennent seulement, tandis que...

Elle n'acheva pas sa phrase, et M. Dosmont répondit en se levant :

C'est beaucoup d'être soutenu, Bérengère.

Consolé... n'est-ce pas mieux ?

Beaucoup plus féminin, plus imaginaire surtout, dit-il en souriant. Bonsoir! je vais travailler, et le travail, chérie, est le grand consolateur.

Le sang-froid de son frère la dérouterait et la

faisait presque souffrir, car cet empire sur lui-même n'était, selon elle, qu'un effet surhumain.

Mais Therri avait détourné ses pensées et, peu à peu, elle s'absorba dans des idées moins tristes.

Elle avait foi dans la vie, dans de beaux jours ensoleillés, et, possédant une dot, elle entrevoyait la réalisation d'un cher désir.

Une semaine auparavant, son frère lui ayant demandé où se passeraient les vacances, elle avait répondu vivement.

En Bretagne, comme toujours, dans notre chaumière.

Il n'avait vu dans cette réponse que l'empressement à retourner dans un pays dont ils aimaient l'aspect, les habitants et les traditions.

Nous verrons donc chaque année les mêmes horizons, Bérengère ?

Quand on les aime, ces horizons, ils s'étendent si loin!

Quand on aime... la réponse contenait toute la nature de la jeune fille.

Elle fermait les yeux pour songer avec délices à sa dot modeste mais suffisante, croyait-elle, pour entrer triomphalement en ménage. Elle voyait sa vie se dérouler à Beg-Meil, où elle se savait aimée, sans qu'on osât le lui avouer.

(A suivre.)

NOUVEAUTÉ LE CIEL poème de Louis Boullat Prix : Fr. 1.- Du même auteur : LA TERRE Prix : Fr. 1.- AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

Collégiens

Pour votre uniforme de collège, en confection ou sur mesure, adressez-vous en toute confiance aux

Magasins COMTE & C^{ie}

(Voir vitrine spéciale)

Rue de Lausanne, 1.



Enchères juridiques d'hôtel

L'office des faillites de la Gruyère vendra, en premières enchères, le 3 octobre 1934, dès 15 h. du jour, à l'Hôtel du Bourgoz, à Gruyères, les immeubles art. 802, 803b du cad. de Gruyères, comprenant l'Hôtel du Bourgoz, hôtel très bien situé, 23 chambres meublées, salles à manger, à boire, véranda et terrain de 2 poses, 292 perches. Taxe cadastrale : Fr. 52,493.— Estimation de l'office : Fr. 32,500.—, meubles compris. Les conditions de vente déposent à l'office. 43-206



Grand arrivage en pantoufles

revers, contrefort et chiquet cuir
Nos 27/29 Nos 30/35 Nos 36/42
Fr. 2.45 Fr. 2.75 Fr. 2.90
Cet article est joli et de belle qualité

KURTH — Fribourg



Chic
Élégance
Distinction

Modèles de Paris
Prix très avantageux

GALLEY Aux Élégants

Rue de Lausanne 24

CINEMA ROYAL
Malgré le formidable succès, ce soir, à 20 h. 30 irrévocablement dernière représent. de **Le Maître de Forges** avec **Gaby Morlay**
TARIF RÉDUIT
Retenez vos places à l'avance.
TEL. 714

Dès demain, **MARCEL PAGNOL** présentera **LE GENDRE de M. POIRIER**
d'après la pièce célèbre de **Emile Augier & Jules Sandeau.**

CAPITALE

Ce soir, à 20 h. 30
DERNIÈRE REPRÉSENTATION
de l'immense succès de la saison
SYMPHONIE INACHEVÉE
DES DEMAIN
TRAMEL DANS PLEIN AUX AS
Téléph. 1300

A LOUER

1 APPARTEMENT de 4 chambres avec chauffage central et salle de bains installée. 14821
S'adr. : Bureaux Georges Schaeffer, Chauffage central, r. du Criblet, 13, Fribourg.

On demande dans ménage soigné de 2 personnes

jeune fille

sachant bien faire la cuisine.
Faire offres, avec certificats et photo, à Publicitas, Bulle, s. P 31116 B.

Vente de bétail et chédail par voie d'enchères publiques à Treyvaux

Pour cause de cessation de bail, le soussigné vendra, par voie de mise publique, devant son domicile, le mercredi 3 octobre, son bétail et chédail d'exploitation :

1 jument de 12 ans, de toute confiance; 8 vaches; 3 génisses, dont une portante; 1 veau de 10 mois; 1 truie portante. — Ce bétail est pie noir et fait partie du syndicat de Treyvaux.
Chédail : 3 chars à pont; 1 char à ressort; 1 char de marché; 1 caisse à gravier; 1 caisse à purin; 1 charrette de Charmey; 1 traîneau; 1 luge; 1 charrue; 1 herse; 1 hache-paille; 1 moulin à vanner; 1 broyeur à fruits; harnais, couvertures, clochettes, fil de fer pour clôture, faux, fourches, rateaux en fer et en bois, bidon, boilles à lait, 2 seillons à traire.

12,000 pieds de foin et regain à consommer sur place, repas, ainsi que quantités d'autres objets trop longs à détailler.

14819 L'exposant : **Baptiste Mauron, en Plan, Treyvaux.**

ON DEMANDE employé (e)

intéressé avec apport de 5000 fr. Place stable. Faire offres avec références, sous chiffres P 41260 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande JEUNE FILLE

dans ménage bien soigné, pour tout de suite; offres avec certif. et photo, à Mme Aeschlimann, Goststrasse, 30, Wabern-Berne. 7756

On cherche une PERSONNE entendue

et de confiance, pouvant coucher chez elle, pour faire le ménage d'une dame seule.
S'adresser sous chiffres P 14832 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande Apprenti

boulangier-pâtissier.
Faire offres écrites sous chiffres P 14833 F, à Publicitas, Fribourg.

Personne

de confiance, cherche place dans ménage de 2-3 personnes. Certificats à disposition.
S'adresser, par écrit, s. chiffres P 41261 F, à Publicitas, Fribourg.

Docteur Page Cottens de retour

Gentil Jeune homme

cherche place comme aide, pour apprendre le français.
S'adresser sous chiffres P 41258 F, à Publicitas, Fribourg.

PERDU

1 médaille en or massif, depuis l'épicerie Baur jusqu'à la boucherie Poffet, rue de l'Industrie. La rendre à la police locale contre récompense.

On demande à louer Magasin

avec arrière, situé sur bon passage. 14690
Adresser offres à Case postale, No 226, à Fribourg.

TONNEAUX
de toutes grandeurs, de 50 à 700 litres, avec et sans portelle. Ovale blanc, bien avinés, de 350, 450, 600 et 750 l., à rouge de 800 à 1200 litres. Bonbonnes de 50 litres, à Fr. 4.50 la pièce. 14817
Charles LOTTINI, Châtillins.

Raisins de table tessinois, bleus, extra, en caissettes de 10 kg. ca., à Fr. 5.— la caissette. Envoi postal, port payé, contre remboursement.
Commander chez **"Jamoli"**, Frutta e Verdura, Case postale 13460, Lugano. 11986

A VENDRE

jeune verrat primé, chez Gluser, Balliswil-p.-Guin. Tél. 5.91. 41256

Petite famille

demande, pour tout de suite appartement de 3 chambres; évent., on achèterait petite maison.
Offres, par écrit, sous chiffres P 14823 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

à Courtepin, maison avec jardin. 14829
S'adresser à M. le Syndic, audit lieu.

Dans un café, à la campagne, on cherche une brave

Jeune fille

18 ans, pour tout faire; occasion d'apprendre le service.
Offres à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 14835 F.

10% en timbres-rabais du 28 septembre au 6 octobre 1934 inclus

SUR tous vos achats (sucre et oeufs exceptés)

Servez-vous s. v. p. bien souvent



qui a été distribué ces derniers jours dans tous les ménages. Ce sera votre avantage.
Société **KAISER** Café

Leçons de violon

Louis SCHORRO, professeur diplômé recommandera ses cours de violon, solfège, le 1er octobre. 14820
S'inscrire au Magasin de musique, Arcades de la Gare, ou chez Mme Brohy, concierge, Bâtiment scolaire du Gambach.

Pour être satisfaite... confiez...

les soins à accorder à votre coiffure et à votre beauté en général au

SALON CLAIRE

Beauregard, 40. Téléphone 14.04.
Manucure - Coupe de cheveux. Ondulations.

Comme chaque année!!!

c'est à la

Librairie **J.-C. MEYER,**
Paul MEYER, successeur.
Place de la Cathédrale. Tél. 97

que les collégiens et techniciens

viendront faire leurs achats de livres et cahiers

Plumes réservoirs, cahiers académia, planches à dessin, carnets, blocs de poche, plumiers et autres articles.

Achat et vente de livres d'occasion.

Tous les jours

Escargots préparés la douzaine Fr. 1.20
CIVET de LIÈVRE extra la livre Fr. 1.60

AU FAISAN DORÉ

Rue du Tir. Tél. 9.37

Achetez à des prix d'automne très avantageux les Vélos Moléson

montés par des ouvriers fribourgeois. Malgré leur bas prix, les vélos Moléson sont déjà demandés dans la Suisse entière. A titre d'exemple, nous avons envoyé, cette année, selon bordereaux des C. F. F. des vélos aux endroits suivants :

- | | | | |
|------------------|--------------------|-----------------|--------------------|
| Biberist (Sol) | Bienne | Disentis | Nyon |
| Gstaad | Lausanne | Slon | St. Gall |
| Konolfingen | Visp | Salgesch (Val.) | Seon |
| Cham | St. Stephan | Lengnau | Triengen |
| Turgi | Leuk | Yverdon | Sulgen (Th.) |
| Gelterkinden | Marwil (Th.) | Aarau | Fiesch (Val.) |
| Othmarsingen | Saxon (Val.) | Thalheim | Liestal |
| Heimberg | Benken (St. Gall.) | Neuenegg | Wohlen |
| Steffisburg | Hochdorf (Luc.) | Thoune | Schwarzenburg |
| Basel | Kiesen (Bern) | Rapperswil | Mönchaltorf (Zch.) |
| Uttigen | Birrfeld | Birsfelden | Montreux |
| Olten | Winterthur | Schüpfen | Brig |
| Pfäffikon (Zch.) | Faulensee | Rapperswil | Thurnen |
| Sursee | Mett | Emmenbrücke | Igis |
| Wettingen | Laufenburg | Erstfeld | Balsthal |
| Trimmis bei Chur | Schüpfen | Lucerne | Rechingen |
| Kandersteg | Huswil (Luz.) | Schlieren | Malleray |
| Rheinfelden | Zürich | Berne | Fahrwangen |
| Schaffhouse | Kollbrunn | Soleure | Lax (Val.) |

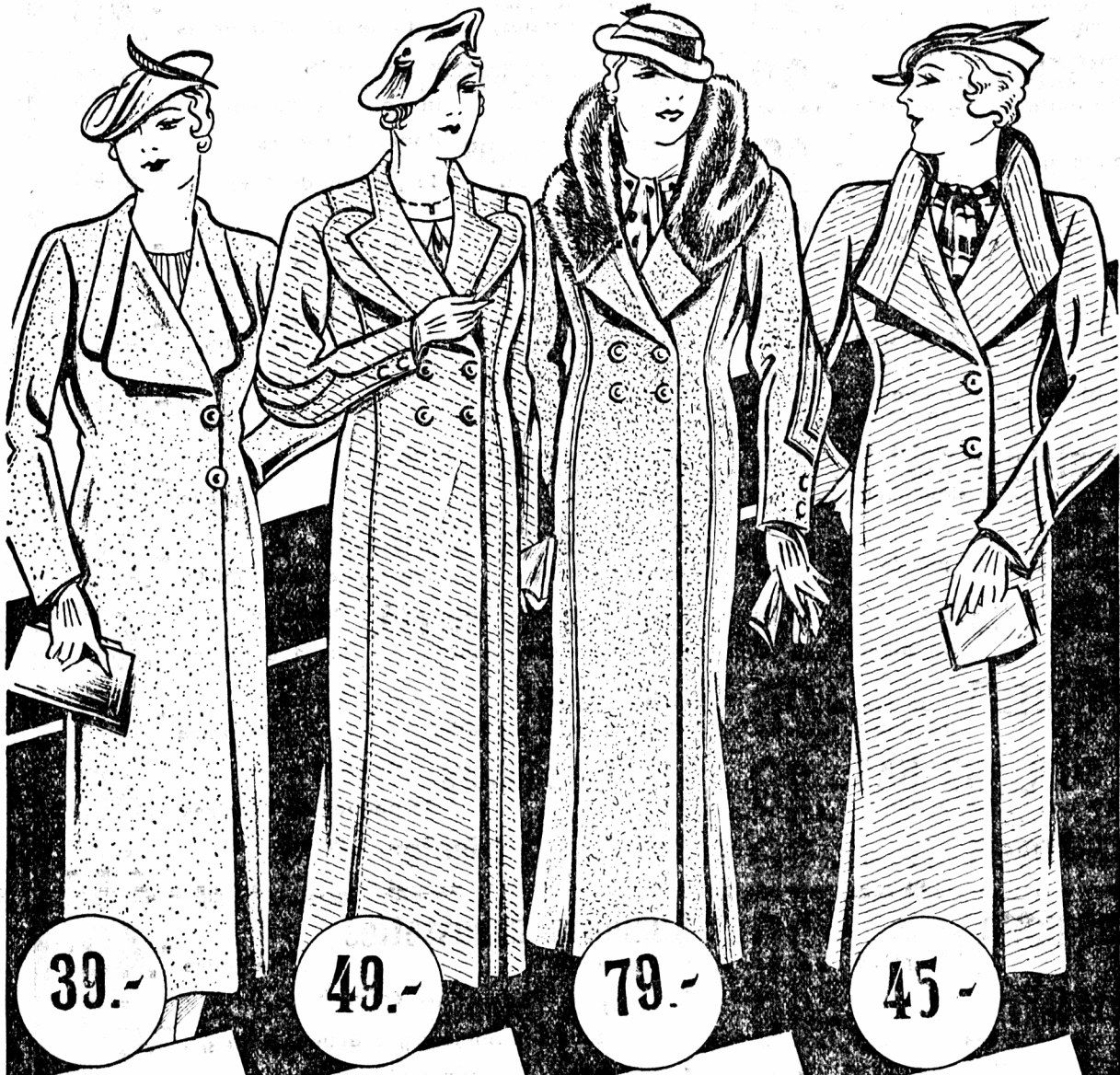
Il existe des personnes qui, habitant à plus de 250 km. de Fribourg et passant devant des centaines de marchands de vélos, achètent chez nous une bicyclette Moléson. Ceci est la meilleure preuve que nos affirmations, concernant les prix essentiellement bas et la qualité, sont justifiées.

Vous aussi en achetant chez nous serez satisfait.

Grands Magasins Knoopi Fribourg

Rue de
Romont, 35
IMMEUBLE de
H. le D^r Comte

La ligne amincissante spécialement étudiée
pour **DAMES FORTES**, que nous avons introduite
à nos **RAYONS DE CONFECTION**



39.-

49.-

79.-

45.-

MANTEAU, coupe spéciale pour **petites dames fortes**, tissu uni, noir ou marine, forme tailleur, doublé et ouatiné mi-corps.

MANTEAU pour **petites dames fortes**, en lainage pratique, forme habillée, tout doublé, se fait en noir ou brun.

MANTEAU pour **dames fortes**, coupe et façon étudiée, nouvelle ligne, grand col fourrure, se fait en noir, gris, brun ou marine.

Beau MANTEAU, en très belle qualité, uni noir, marine ou gris, entièrement doublé.

Occasion à saisir

A VENDRE à des conditions très avantageuses un stock de **chapeaux et fournitures** pour modiste.

S'adresser, par écrit, sous chiffres P 14778 A, à Publicitas, Bulle.

MASSEUSE - PEDICURE

Ventouses - Massage facial - Soins de beauté - Epilation
M^{lle} M. EMMENEGGER
diplômée de l'Ecole supérieure des Etats-Unis, à Paris.
Téléphone 1060 Rue du Temple, 1

LOCATION DE DOMAINE

La commune d'Oberried offre en location par voie de soumission le domaine les **Spitzmatt**, d'environ 25 poses attenantes à vaste bâtiment avec lumière électrique, vidange, pour le terme de 3 à 6 ans.

Entrée en jouissance le 22 février 1935.

Pour visiter le domaine et prendre connaissance des conditions, s'adresser à M. le syndic où les offres doivent être déposées pour le 1^{er} octobre, à 8 heures. 14750

CALORIE

Grand'Fontaine, 24 a FRIBOURG Téléphone 144
Chauffage central - Ventilation - Installations sanitaires
CONSEILS - RENSEIGNEMENTS - DEVIS GRATUITS
L. POCHON, directeur.

Abonnés, favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal!

Grandes pêches!

POISSONS DE MER EXTRA FRAIS
POISSONS DU LAC, pêchés du jour!!
Très bon MARCHÉ! PROFITEZ!



VENDREDI matin: GRANDE VENTE
Magasin: Rue du Tir, 15 - Banc aux Cordeliers
Service à domicile - Expédition par poste et C. F. F.

DEUX FILLES

de quinze ans **cherchent places** dans bonnes familles catholiques de la Suisse romande, pour aider au ménage et surveiller les enfants.
S'adresser à **Otto Remy**, instituteur, Lac Noir, 14824 Fribourg.

Devoirs d'école

Surveillance des devoirs écrits, répétition des leçons, par demoiselle diplômée. 14799

S'adresser à **Le Ruffieux**, instituteur, En Ville.

On demande

à acheter, aux environs immédiats de Fribourg, petite maison avec 3 ou 4 poses de terre.

S'adresser sous chiffres P 41244 F, à Publicitas, Fribourg.



RUF-PORTABLE

comptabilise et fait votre correspondance

Comptabilité Ruf S. A.
Lausanne, 13, rue Pichard
Tél. 27.077
Zurich, Löwenstraße 19
Tél. 57.680

Bel immeuble locatif à vendre, au centre de **Lausanne**, avec **café-restaurant**. Situation avantageuse, sur rue très fréquentée. Facilités d'achat. Nécessaire: Fr. 20.000.-.
Gérances Mérinat et Du toit, Ale 21, Lausanne.

A LOUER

Joli magasin, grande vitrine.
Rue de Lausanne.
Entrée selon désir.
Ecrire sous chiffres P 14808 F, à Publicitas, Fribourg.

CAFÉ

Restaurant - Hôtel

à vendre, dans chef-lieu de district du canton de Fribourg, au centre des affaires.

15 chambres, chauffage central. Chiffre d'affaires intéressant.

Offres à Publicitas, Fribourg, sous P 14713 F.

0.60 0.80



CIVETTE
la cigarette en tabac noir

Fromage

Tilsit gras (occasion), 1 fr. 40 le kilo. Rembours. Colis 8 kilos. Müdespacher - Bosshard, Josefstrasse, 22, Zurich. 9910

1 violon

1 violoncelle

avec accessoires
OCCASION SPLENDE
Wuilleret, pharmacien,
41, rue de Romont, Fribourg. 14822

Nous faisons don à 6000 personnes

d'une crème de beauté recommandée par les médecins

Vous qui mettez du prix à posséder un teint pur et frais, à paraître jeune et à garder votre beauté jusqu'à l'âge le plus avancé, écrivez-nous sans retard.

Nous vous enverrons gratuitement, sans autres frais pour vous, un tube de notre spécialité:



La Crème Marylan (produit suisse)

Préparée selon les meilleurs principes scientifiques, notre crème Marylan représente un des produits les plus considérés pour conserver un beau teint.

Par son emploi régulier, toutes les impuretés de la peau disparaissent en peu de temps. Notre crème vous rend de

5 à 10 ans plus jeune

Même un teint bien mal ménagé par l'emploi de fards ou d'autres substances nuisibles, reprendra son attrait et sa beauté, si la crème Marylan y est appliquée judicieusement.

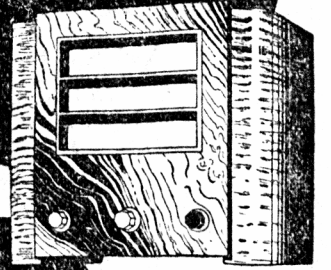
Elle est en vente en boîtes aux jolis décors renfermant, soit un grand tube de crème Marylan, produit inaltérable, au prix de Fr. 4.-, ou un demi-tube de la même qualité, à Fr. 2.50.

Découpez donc le bon imprimé ci-dessous et envoyez-nous le encore aujourd'hui en nous donnant votre adresse exacte.

Etablissement Marylan, Goldach-St. Gall 102

BON: Etablissement Marylan, Goldach-St-Gall 102. Envoyez-moi sans frais et franco un tube-échantillon de crème Marylan.

Albis Dynamo III Télédiffuseur



Fr. 230.-

M^{lle} Me Y. Baronne

professeur diplômé
a repris ses leçons particulières de **PIANO**

S'inscrire: Rue du Temple, 15. 41257



ON CHARGERA

Vendredi après midi, en gare de Rosé

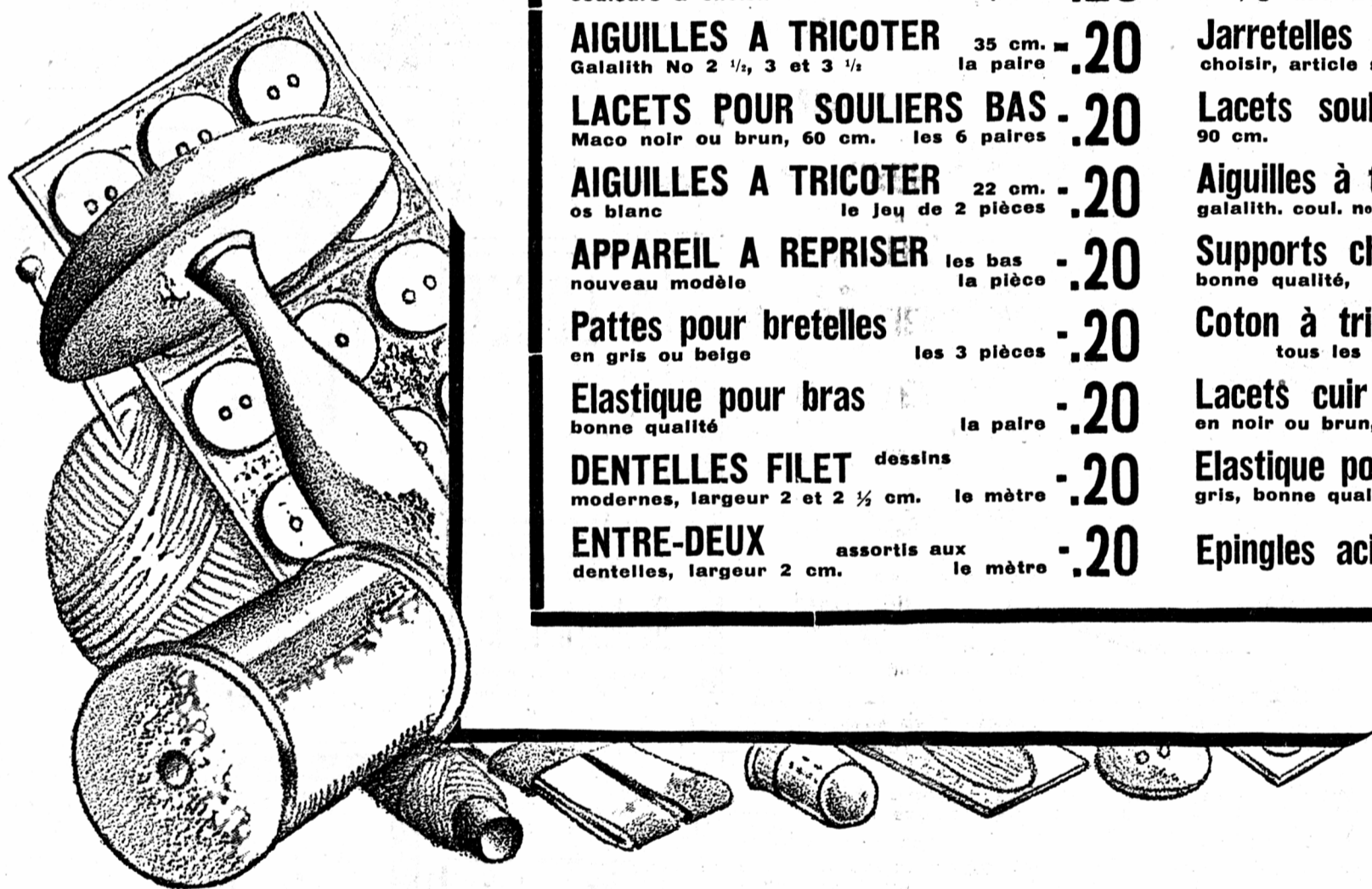
des Fruits à cidre } marchandise
des Fruits à distiller } mûre et saine.

Se recommande 139-10
M. Pierre Page, à Avry. Cidrerie de Guin.

- Coton à repriser couleurs modes assorties, 16 grandes pelotes —.60
- Empiècement broderie jolis dessins la pièce —.60
- Feston double blanc bord sole artificielle, la pièce de 4 mètres —.60
- FESTON motif broderie sole artificielle la pièce de 5 mètres —.60
- Broderies jolis dessins différentes largeurs la pièce de 4 mètres 60 —.60
- Dentelles filet largeur 4 cm. dessins nouveaux le mètre —.60
- Dentelles filet largeur 7 cm. dessins roses le mètre —.60
- Jarretelles pour dames bonne qualité couleur à choisir la paire —.60
- Bretelles pour garçons longueur 60 cm. la paire —.60
- Supports chaussettes Elastique, sole artif., la paire —.60

Le nouvel élastique Zig-Zag
qualité lavable, insurpassable

- Elastique Zig-Zag coton sur cartes de 3 mètres —.50
- Elastique Zig-Zag sole Bomberg sur cartes de 3 mètres —.75
- JARRETTES Zig-Zag la paire 1.25 —.95 —.75



Quelques articles avantageux de notre rayon de

MERCERIE

- Boutons de nacre belle qualité différentes grandeurs la carte —.20
- NÉCESSAIRE A COUDRE avec aiguilles, fil et coton à repriser —.20
- CENTIMÈTRES en forte toile cirée couleur, largeur 2 cm., la pièce —.20
- BOULES pour repriser les bas en bois naturel ou verni la pièce —.20
- COTON A REPRISER couleurs mode assorties la boîte de 12 pelotes —.20
- FAUX - FIL bonne qualité fabrication suisse la bobine de 50 gr. —.20
- FILS ETOILES noir, blanc et écru assortis le paquet de 4 pièces —.20
- ELASTIQUE sole artificielle lavable, blanc la pièce de 3 mètres —.20
- SOUS - BRAS blanc, pour dames doublé caoutchouc la paire —.20
- Boutons pour pantalons métal noir, impression dorée, la boîte de 4 douzaines —.20
- PUNAISES qualité forte la boîte de 250 pièces —.20
- CHAUSSE - PIED Galalith couleurs à choisir la pièce —.20
- AIGUILLES A TRICOTER 35 cm. Galalith No 2 1/2, 3 et 3 1/2 la paire —.20
- LACETS POUR SOULIERS BAS Maco noir ou brun, 60 cm. les 6 paires —.20
- AIGUILLES A TRICOTER 22 cm. os blanc le jeu de 2 pièces —.20
- APPAREIL A REPRISER les bas nouveau modèle la pièce —.20
- Pattes pour bretelles en gris ou beige les 3 pièces —.20
- Elastique pour bras bonne qualité la paire —.20
- DENTELLES FILET dessins modernes, largeur 2 et 2 1/2 cm. le mètre —.20
- ENTRE-DEUX assortis aux dentelles, largeur 2 cm. le mètre —.20
- Boutons de nacre grandeurs assorties la carte de 3 douz. —.40
- SOUS-BRAS blanc, double, pr dames, forme nouvelle, la paire —.40
- Boutons célibataires, noirs la boîte de 5 douzaines —.40
- Coton à repriser, couleurs, modes assorties, la boîte de 15 pelotes —.40
- Laine à repriser, couleurs, mode assorties, la boîte de 20 pelotes —.40
- Lacets sergés blancs, largeurs assorties à 2 m. le paquet de 8 pièces —.40
- ELASTIQUE, sole artificielle, lavables, blancs, la pièce de 4 mètres —.40
- ELASTIQUE, sole artificielle, lavable, avec boutonnères, la p. de 4 m. —.40
- FESTON blanc bonne qualité, exécution fantaisie, la pièce de 5 m. —.40
- Empiècement, broderie, joli dessin, la pièce —.40
- Broderie de Saint-Gall dessins divers, la pièce de 4. m. 60 —.40
- Epingles de sûreté, blanc ou noir, grandeurs assort., les 100 pièces —.40
- Jarretelles choisir, article solide, la paire —.40
- Lacets souliers noirs, 90 cm. le paquet de 6 paires —.40
- Aiguilles à tricoter 35 cm. galalith. coul. no 4, 4 1/2 et 5 la paire —.40
- Supports chaussettes bonne qualité, la paire —.40
- Coton à tricoter écru, tous les numéros, 3 échev. à 50 gr. —.40
- Lacets cuir pour chaussures, en noir ou brun, les 3 paires —.40
- Elastique pour mi-bas gris, bonne qual., la paire —.40
- Epingles acier, qualité fine, la boîte de 50 gr. —.40

GRANDS MAGASINS AUX TROIS TOURS FRIBOURG

SITUATION

est offerte à monsieur ou dame disposant de 500 fr. ou garanties sérieuses, pour la vente d'un article grande nouveauté, indispensable à chaque personne. Vente sensationnelle. Se présenter le 29 septembre, de 10 h. à 12 h., Hôtel de l'Etoile, Fribourg. 66337

D^r OBERSON, Fribourg

Nouveau domicile : Pérolles 10 2^{me} étage

reçoit le matin, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2 l'après-midi, de 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2 et sur rendez-vous, tous les jours, sauf le dimanche. 14326

Toujours

Porto Authentique Fr. 1.95
Malaga Authentique 1.45

Maison Jos. Baserba, Fribourg

A LOUER

appartements de 3 et 5 pièces. 14541 S'adresser à M. G. de Weck, rue de Romont, 18, II^{me} étage.

Fr. 14.⁸⁰



La jolie bottine

cuir fin, cousue, forme élégante ne coûte que Fr. 14.80

KURTH FRIBOURG.

Collection

« Les Manuels du catholique d'action »

EUCHARISTIA

Tout ce qui concerne l'Eucharistie en un seul volume : Exégèse, histoire, théologie, spiritualité, droit canon, liturgie, apologétique, littérature et art.

Prix : Fr. 13.20

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

Pension d'enfants, Hagrosli

à Granges-Paccot, Fribourg. Villégiature idéale pour NOURRISSONS et ENFANTS de tout âge. Prix modérés. Tél. 8.47. 155-1